

Météo

Ciel nuageux avec
quelques averses
max 8 / min 3
page S 16

Sortir



Resto, disco, tarot
page D1

Monde

Haïti est loin
d'être «stable
et sûr»
page E1

Girerd

LES AUTOBUS
D'ÉCOLIERS :
UN DANGER PUBLIC



Index

Annnonces classées

- immobilier D15 à D17, E2
- marchandises E2
- emplois E2 et E3
- automobiles E3 et E4
- propositions d'affaires E5

Arts et spectacles

- informations D8 à D14
- horaires-spectacles D11
- télé-horaires D12
- télévision D10

Avis

- Bandes dessinées E2

Bridge

- E5

Décès

- E5

Economie

- C1 à C8

Editorial

- B2

Êtes-vous observateur?

- D15

Feuilleton

- D17

Horoscope

- D16

Le monde

- E1, E7 et E8

Loterie — résultats:

- A4

Mots mystère

- E4

Mot croisé

- D16

Politique

- B1 et B4

Les cols bleus forcent la Ville à fermer le Biodôme

ANDRÉ PÉPIN

Un affrontement musclé entre Montréal et ses 4 060 cols bleus semble maintenant inévitable. Les employés municipaux ont frappé fort hier, obligeant la fermeture du Biodôme, cette créature chérie du maire Pierre Bourque.

Les cols bleus refusant d'effectuer des heures supplémentaires,

le public «n'aura plus accès au biodôme pour une période indéterminée», a déclaré hier soir la responsable des négociations pour la ville, Mme Noushig Eloyan, présidente du Comité exécutif.

La tension montant quotidiennement dans ce dossier, plusieurs élus craignent que les activités à l'Insectarium et au Jardin botanique ne soient perturbées au cours

des prochains jours. Il faut souligner que l'insectarium célèbre son cinquième anniversaire de fondation cette fin de semaine.

Mme Eloyan et le maire Bourque demeurent toutefois imperturbables dans ce conflit. «Je n'ai pas de baguette magique pour régler ce dossier!», a lancé la présidente du Comité exécutif. «Nous héritons de huit années d'administration du RCM», a poursuivi le maire, à une assemblée spéciale

du conseil, réitérant du même souffle son appui inconditionnel à Mme Eloyan.

Harcelée par les conseillers de l'opposition qui l'accusent de mener des négociations secrètes avec ses cols bleus, Mme Eloyan a refusé net de fournir la moindre indication sur la nature des offres faites à ces derniers. «Ce n'est pas le moment de dévoiler le contenu

VOIR BIODÔME EN A 2

«BEN OUI, CHU R'VENU!»



Qui a dit que c'était «pas facile d'être amoureux à Montréal»? Beau Dommage, bien sûr... Il y a 20 ans. Hier après-midi, de retour d'une tournée d'un mois en province le groupe avait le cœur plus printanier en allant saluer sa ville, du haut de la Montagne. Quelques heures plus tard, les Hinton, Rivard, Bertrand, Desrosiers-Desrosiers et Léger renouaient avec leurs fans, lors du premier de quatre spectacles au Forum. La Presse était aux retrouvailles. ● À lire en page D8.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

Aide sociale: Québec coupera les vivres à ceux qui refuseront de suivre des cours

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les prestataires de l'aide sociale qui refuseront de suivre de nouveaux cours durant sept semaines destinées à les aider à se trouver un emploi verront leurs prestations coupées de 100 \$ par mois.

À compter du premier avril, un groupe cible de 41 500 prestataires de l'aide sociale, «aptes au travail, mais non participant aux mesures de retour à l'emploi», seront conviés à des séances de formation dans les centres Travail-Québec, des «groupes d'aide à la recherche d'un emploi» ou «GARE», a-t-on expliqué au ministère de la Sécurité du revenu.

Confirmant pour l'essentiel les informations publiées hier, le ministre de la Sécurité du revenu, Mme Jeanne Blackburn, a souligné qu'il n'était pas question de harceler les bénéficiaires de l'aide sociale. En revanche, a-t-elle souligné, le gouvernement n'a rien abandonné les contrôles «nécessaires pour éviter que l'argent soit mal dépensé».

Mme Blackburn reconnaît avoir l'intention «de mieux cibler les clientèles» et de soutenir l'intégration à l'emploi des familles monoparentales et des jeunes. «C'est notre priorité et pour ce faire, on va mettre en marche une série de programmes», a-t-elle promis. Jusqu'ici, les positions publiques de Mme Blackburn allaient beaucoup plus dans le sens d'une réduction des mesures un peu coerciti-

ves auprès des bénéficiaires — elle avait vite mis fin à la distribution «à la main» des chèques de l'aide sociale, une mesure de contrôle trop générale pour laquelle aucun groupe cible n'avait été établi, dénonçait-elle.

Par leur fonctionnement et par la disponibilité qu'ils exigent, les nouveaux Groupes d'aides à la recherche d'un emploi permettront au ministère de «coincer» les fraudeurs potentiels de l'aide sociale, ceux qui par exemple travaillent au noir, a-t-on expliqué à La Presse au ministère de Mme Blackburn.

Les gens qui refuseront à deux reprises de se prêter à cette formation, qui durera sept semaines, verront leur prestation mensuelle

VOIR VIVRES EN A 2

Les fonctionnaires fédéraux ont fait 328 000 voyages par avion en une seule année!

d'après Presse Canadienne
OTTAWA

Il existe désormais un nouveau régiment canadien aéroporté: le régiment des fonctionnaires fédéraux grands voyageurs...

Un document gouvernemental révèle que les employés fédéraux ont effectué pas moins de 328 000 voyages par avion entre les mois d'avril 1993 et mars 1994, voyages qui ont coûté aux contribuables 275,5 millions.

Et ce chiffre n'inclut même pas les voyages faits par les députés et les sénateurs.

De toutes les catégories d'employés fédéraux, les militaires sont ceux qui ont effectué le plus grand nombre de déplacements par la voie des airs, soit un sur quatre.

Mais certains autres employés du gouvernement fédéral ne sont pas en reste. Durant cette période, Transports Canada a dû acheter 24 000 billets d'avion pour ses fonctionnaires, Environnement Canada, 21 000 et Emploi et Immigration, 20 000.

La grande majorité de ces trajets (95 pour cent) ont été effectués en classe économique et le reste en classe affaires.

L'appui du Bloc au projet de loi sur les armes à feu n'est plus acquis

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Longtemps considéré comme une formalité, l'appui du Bloc québécois au précaire projet de loi du gouvernement Chrétien sur le contrôle des armes à feu se fait plus fragile.

Notamment à la lumière de l'opposition du gouvernement Parizeau à certaines de ses principales dispositions, l'hypothèse que le Bloc retire carrément son appui au bill C-68 a même été évoquée au cours d'une rencontre spéciale du caucus, lundi soir.

Il y a finalement été convenu que le Bloc donnera son accord de principe au projet lorsqu'il

franchira l'étape de la deuxième lecture, la semaine prochaine.

Mais la formation de Lucien Bouchard entend exiger des modifications d'envergure au projet de loi en échange de son appui au gouvernement au moment de l'adoption finale de la loi. «J'ai l'impression que le ministre Rock va devoir devenir très, très compréhensif à ce sujet», précise la députée Pierrette Venne, qui pilote le dossier pour l'opposition officielle.

En temps normal, le ministre de la Justice pourrait se permettre de faire peu de cas des volontés de l'opposition officielle. Mais, dans le cas du contrôle des armes à feu, un changement de position du Bloc québécois constituerait

une tuile pour le gouvernement Chrétien, qui ne réussit toujours pas à faire l'unanimité de ses propres troupes sur la question.

À l'inverse, le dossier place la formation de Lucien Bouchard dans la position délicate de concilier un créneau qu'il défend de longue date au Parlement fédéral avec les objections soulevées par ses alliés nouvellement arrivés au pouvoir à Québec.

Cette nouvelle manche du débat sur le contrôle des armes à feu pose d'ailleurs des problèmes épineux à toutes les formations politiques fédérales.

— Le gouvernement libéral n'a pas réussi à rallier tous ses dépu-

VOIR APPUI EN A 2

«Pour mars,
Cantel vous offre la lune!»

Jusqu'au 31 mars, profitez des meilleures offres sous le soleil, pour les loisirs ou le travail, en composant le 1 800 779-5953

Cantel
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Demain dans La Presse



WEEK-END
SPORTIF

De fil en montagne

■ L'arrivée du printemps signifie également l'appel des grands espaces. Mais avant de partir à l'aventure, il faut s'assurer que tout l'équipement est en bonne condition. C'est alors le temps de faire réparer, modifier ou améliorer ce qui est défectueux. L'atelier de couture «De fil en montagne» se spécialise dans ce type de travail. Notre collaborateur Yves Seguin donne plus de détails demain dans la rubrique Oxygène du cahier WEEK-END SPORTIF. On trouvera aussi dans ces pages un mot sur le Salon camping, plein air, chasse et pêche, de même que des suggestions de choses «à voir» ou «à faire» au cours de la prochaine fin de semaine.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Montréal : Défense nationale (garnison de Longue-Pointe), gymnase, bâtisse 123, 6560, rue Hochelaga, de 14 h à 16 h. Objectif : 100 donneurs ;
- à Saint-Laurent : A.C.A.B.F. Inc., en collaboration avec la

S.T.C.U.M. Saint-Laurent, salle des conducteurs, 3000, rue Guénette, de 9 h 30 à 16 h. Objectif : 100 donneurs ;

- à Greenfield Park : organisée par le Club Optimiste, Super Mercado, 840, boul. Taschereau, des 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 200 donneurs ;
- à Saint-Lazare : parrainée par le Club Optimiste, école Auclair (gymnase), 1550, boul. des Cèdres, de 15 h 45 à 20 h 30. Objectif : 130 donneurs.

Précision

■ Dans un article de la Presse Canadienne sur les chaussures de sport publié en page C6 de notre édition d'hier, nous avons erronément identifié la boutique spécialisée à laquelle est associé Daniel Beaupré. Il s'agit en fait de la boutique Courir, de la rue Saint-Denis à Montréal, qui compte également des points de vente à Longueuil et Laval. Nos excuses.

Question du jour

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour :

Pensez-vous qu'une loi antigang serait un outil efficace pour lutter contre la criminalité dans le milieu des motards?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.



La Presse

Êtes-vous d'accord avec l'attribution de l'Oscar du meilleur film à Forrest Gump? À cette question posée hier et mardi, 62% des personnes ont répondu non.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 2 4 6 26 27 44 (31)
E-X-T-R-A 0 4 1 8 2 6

La quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres

668

a quatre chiffres

2136

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 • Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



13-4

CODE DU JOUR

JEUDI
30 MARS 1995

Suite de la Une

BIODÔME

Les cols bleus forcent la Ville à fermer le Biodôme

des offres. Nous nous entendons, avec le syndicat, pour nous donner un temps de réflexion, mais nous n'interrompons pas les négociations», a-t-elle dit.

Mme Eloyan a par ailleurs précisé que les animaux du Biodôme seront protégés durant la fermeture au public, grâce notamment aux directives du Conseil des services essentiels. Au total, une quarantaine de cols bleus oeuvrent au Biodôme, mais la fermeture au public force une quarantaine de cols blancs à l'inactivité, précisait-on hier soir.

Le syndicat des cols bleus, dirigé par Jean Lapierre, se garde bien, d'autre part, de faire le moindre commentaire public sur le sujet. Des informations privilégiées permettent cependant d'affirmer que les discussions acheminent sur le principe sacré du plancher d'emplois, accordé jadis par l'administration de Jean Doré. Montréal, rappelons-le, voudrait réduire de plusieurs centaines le nombre de ses employés.

Le chef de l'opposition du RCM, M. André Lavallée, a qualifié d'inconcevable le fait que les Montréalais ne soient pas mieux informés du dossier des négociations au moment où la tension monte. «Le maire nous avait pro-

mis un règlement pour le 15 décembre. Ensuite, la présidente du Comité exécutif annonçait que le contenu des offres serait publiquement dévoilé, mais rien ne se passe», a-t-il lancé au conseil, sans provoquer la moindre réaction chez le maire.

Plusieurs conseillers de l'opposition ont demandé hier soir que le syndicat des cols bleus débourse les sommes nécessaires pour enlever les milliers d'autocollants apposés sur les équipements de la ville, une suggestion que la présidente du Comité exécutif a promis de retenir.

Un long conflit

Tout indique que les négocia-

tions entre Montréal et ses cols bleus pourraient durer longtemps, même si les employés touchent des secteurs particulièrement importants pour le maire Bourque. Ce dernier, dit-on en coulisse, serait prêt à leur tenir tête s'ils se braquent.

Il faut également souligner que les cols bleus, en refusant d'effectuer des heures supplémentaires de travail, font économiser des millions au trésor municipal.

Les deux parties se disent donc en période de réflexion et aucune assemblée générale des employés municipaux n'est encore prévue. La prochaine ne devrait être convoquée que dans deux semaines, apprenait-on hier soir. □

RENDEMENT

Le pire rendement en 15 ans

flexion que j'estime rationnelle». Il a ajouté: «Je pars de mon propre chef et pour une foule de raisons», se refusant toutefois à les énumérer et surtout à préciser si le changement de garde à Québec avait joué un rôle ou non.

M. Delorme quitte la Caisse après écoulé près de cinq ans de son mandat de dix ans. Son successeur n'a pas été nommé, mais la loi 52 qui sera promulguée incessamment prévoit l'abolition de la direction bicéphale qui prévalait en faveur de la nomination d'un PDG. On peut déjà deviner que celui-ci sera secondé par un numéro deux solide à être nommé non pas par le gouvernement, mais par la direction de la Caisse.

Vous voulez un tuyau: pariez

un cinq sur le tandem Jean-Claude Scraire-Michel Nadeau, c'est de l'argent bien placé.

MM. Scraire et Nadeau ont travaillé en étroite collaboration avec Jean Campeau (ministre des Finances) et Daniel Paillé (ministre de l'Industrie et Commerce) alors que ceux-ci faisaient partie, tout comme eux, de la haute direction de la Caisse. M. Scraire a de plus été attaché politique lorsque le Parti québécois a pris le pouvoir, en 1976.

Quel conseil M. Delorme donne-t-il à ses successeurs pour voir à ce que la haute direction de la caisse échappe à l'ingérence du gouvernement? Travailler à donner aux déposants de la Caisse des rendements élevés et ne contribuer à l'essor économique du Québec par des investissements dans des entreprises que si cela

contribue à améliorer les rendements de la caisse. En somme, la haute direction doit s'assurer que la Caisse ne deviendra pas une société à capital-risque ou une deuxième SDI. M. Scraire souscrit aux propos de M. Delorme.

Cela devient d'autant plus important que la Caisse n'est plus à proprement parler le bas de laine des Québécois. La Régie des rentes, longtemps son seul déposant et depuis toujours le principal contributeur à son actif, est désormais supplantée à ce chapitre par la caisse de retraite des fonctionnaires provinciaux et employés du secteur parapublic, le RREGOP. Il ne s'agit pas d'un glissement temporaire: le poids de la Régie des rentes à la Caisse ira en diminuant au fil des ans. Plus que jamais, la Caisse devra donc comparer son rendement à

l'industrie et non plus au Régime de pensions du Canada.

Pour combler le vide à la direction du Groupe Immobilier Caisse causé par la nomination de M. Scraire à la direction de l'exploitation, la Caisse a nommé M. Fernand Perreault. M. Perreault, un membre de la grande famille immobilière de la Caisse, devient premier vice-président GIC. La Caisse comptera ainsi quatre hauts dirigeants et 20 vice-présidents. Seuls deux de ces postes sont occupés par des femmes.

À l'issue de la rencontre annuelle avec les médias, les membres de la direction ont tout de suite gagné une salle voisine, retrouvant les autres employés de la Caisse réunis à l'occasion d'une fête marquant le départ de M. Delorme. □

VIVRES

Aide sociale: Québec coupera les vivres à ceux qui refuseront de suivre des cours

amputée de 100 \$. Un célibataire vivant seul obtiendra par exemple 400 \$ par mois au lieu des 500 \$ actuels.

Les prestataires invités à se présenter à ces séances sont ceux qui sont à l'aide sociale depuis plus d'un an et qui n'ont pas de raisons évidentes d'être systématiquement sans emploi.

Au ministère, on espère qu'un minimum de 4 pour cent du grou-

pe cible, grâce à cette mesure, sortira des listes de l'aide sociale en se trouvant un emploi. En ajoutant ceux qui se désisteront parce qu'ils travaillent, on prévoit des économies d'environ 20 millions sur un an.

Sur les 470 000 ménages à l'aide sociale, 149 000 sont dans la catégorie «aptes mais non participants», mais dans cette clientèle, on retrouve des bénéficiaires qui peuvent justifier leur absence des programmes — des femmes enceintes, des étudiants déjà diplômés ou des chefs de famille monoparentale. Le groupe sus-

ceptible de se «faire inviter» rapidement aux séances dans les CTO est d'environ 41 500 prestataires, explique-t-on.

Une cinquantaine d'agents de l'aide sociale cibleront dans ce bassin ceux qui sont les plus susceptibles de retourner sur le marché du travail. Les bénéficiaires ciblés devront participer à une formation s'échelonnant sur sept semaines, qui visera par exemple à les préparer à subir des entrevues chez un employeur éventuel, à préparer un curriculum vitae, etc.

Durant certaines semaines, les

bénéficiaires auront à faire des démarches pour se trouver un emploi et devront en rendre compte au retour au Centre Travail-Québec.

Plus de 32 000 familles monoparentales sont sous la responsabilité d'une personne de moins de 30 ans et ont été laissées à elles-mêmes, déplorait hier Mme Blackburn.

Elle souligne enfin avoir «hérité» de la mesure par laquelle les prestataires de plus de 60 ans devraient aller frapper à la porte de la Régie des rentes avant de demander de l'aide sociale. □

APPUI

L'appui du Bloc au projet de loi sur les armes à feu n'est plus acquis

tés à son projet de loi. À l'approche du vote en deuxième lecture, de plus en plus de députés libéraux affichent ouvertement leur dissidence. Le projet de loi sur les armes à feu pourrait donner lieu à une première vraie fronde au sein du gouvernement Chrétien et l'obliger à aller chercher au sein du Bloc québécois les appuis nécessaires pour être assuré de faire passer sa loi.

— Le Bloc québécois a toujours défendu le principe d'un contrôle plus rigoureux des armes à feu. Il a même poussé dans le dos du gouvernement Chrétien pour

qu'il accouche d'un projet de loi à ce sujet. Il est le seul parti aux Communes dont aucun député ne s'est encore publiquement inscrit en dissidence au bill C-68.

Mais le Bloc a également comme impératif d'harmoniser, dans la mesure du possible, ses positions avec celles du Parti québécois. Or, le gouvernement Parizeau, par la voix de deux de ses ministres, a de sérieuses réserves à l'égard des principaux chapitres du projet.

Le ministre de l'Environnement, Jacques Brassard, voit dans la création d'un registre des armes à feu une menace à la chasse sportive, une activité qui rapporte 250 millions de dollars en retombées directes au Québec cna-

que année. «Je crois que l'enregistrement universel n'est pas une mesure souhaitable», a-t-il déclaré au moment du dépôt du projet de loi.

Son collègue de la Justice, Paul Bégin, s'oppose à l'imposition d'une peine minimale de quatre ans aux personnes reconnues coupables de crimes perpétrés avec une arme à feu. Il met en doute le caractère dissuasif d'une telle mesure et s'inquiète de l'augmentation de la population carcérale qui en résulterait.

— Le Parti réformiste a fait son nid avec les adversaires du projet de loi. Il juge que ses dispositions frisent l'acharnement contre les détenteurs d'armes à feu. Mais si sa position est populaire auprès

de sa clientèle traditionnelle, elle confirme son image ultra-conservatrice et peut lui couper les ailes dans des milieux plus urbains où il voudrait éventuellement faire une percée.

— Le Nouveau Parti démocratique tourne en majorité le dos au projet de loi. À une exception près, Svend Robinson, de la Colombie-Britannique, ses députés veulent voter contre. Leur position s'inspire notamment de celle du gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan, dont les objections s'apparentent à celles des ministres péquistes. Un sondage réalisé dans cette province montre que 86 pour cent des répondants ne croient pas qu'une telle loi contrôlerait plus efficacement l'usage abusif des armes à feu.

Le parti conservateur, finalement, n'appuiera pas le bill C-68, essentiellement pour les mêmes raisons, ce qui pourrait laisser présager des difficultés pour le projet s'il finit par aboutir au Sénat. □

Quinze accusations contre les Rockers

ANDRÉ PÉPIN

■ Le club de motards Rockers de la rue Gifford fait maintenant face à une quinzaine d'accusations en Cour municipale relativement à différents règlements municipaux. D'autres avis pourraient également leur être acheminés au cours des prochains jours.

C'est ce qu'a indiqué hier soir le conseiller Pierre Goyer, du comité exécutif, en précisant que c'est là une première étape pour enrayer le phénomène sur le territoire de Montréal.

«Il nous faut deux condamna-

tions pour fermer le local. Il faut quelques semaines au tribunal pour traiter les dossiers», a indiqué M. Goyer, refusant par ailleurs de préciser les règlements invoqués pour faire échec au gang de motards.

Le service des incendies a procédé à des vérifications au local, a-t-on appris cependant. Le service des permis a également été mis à contribution. Rappelons que les Rockers, victimes d'une explosion survenue devant leur porte, ont fait des réparations sans obtenir les permis municipaux requis.

Le conseiller Goyer a par ailleurs fait adopter deux résolu-

tions hier soir, à une réunion spéciale, demandant la tenue d'une commission d'enquête québécoise pour faire la lumière sur le phénomène des motards, et l'adoption par les Communes d'une loi antigang, comme il en existe ailleurs dans le monde, notamment en Italie.

Le maire Pierre Bourque avait déjà demandé ces interventions législatives des gouvernements supérieurs, mais le conseil vient appuyer plus officiellement ces requêtes. Les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont montré peu d'enthousiasme devant les requêtes de Montréal jusqu'à maintenant.

Un membre des Jokers est arrêté

MARCEL LAROCHE

■ Pourchassé par des policiers pour vitesse excessive, un motard associé aux Jokers, une filiale des Hells Angels, a appris à ses dépens que l'alcool au volant, les intimidations, les voies de fait et le port d'arme illégal sont toutes des offenses criminelles prohibées par la loi.

Les déboires de Paul Magnan, membre en règle des Jokers de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont commencé vers 1 h 40 dans la nuit de mardi à mercredi. L'automobile qu'il conduisait, une vieille Oldsmobile 1985, a été repérée par des policiers de la SQ, filant à vive allure sur la montée Monette, à Saint-Philippe-de-Laprairie, sur la Rive-Sud.

Pris en chasse par les patrouilleurs de la SQ, le véhicule a finalement été intercepté. Plutôt



Paul Magnan

agressif à la vue des policiers, le conducteur a catégoriquement refusé de se soumettre à un test de dépistage d'alcoolémie.

Passant de la parole aux actes, l'automobiliste pris en défaut aurait tenté d'intimider les policiers, provoquant un début de bagarre. C'est en voulant maîtriser le conducteur récalcitrant que les policiers ont constaté que l'homme portait à la ceinture un revolver chargé.

Mis en état d'arrestation, l'automobiliste identifié comme étant Paul Magnan, un motard de 32 ans, a été conduit au poste de Candiac, puis transféré au quartier-général de la SQ, rue Parthenais, à Montréal.

Avant sans doute oublié le slogan de la SAAQ disant que «l'alcool au volant, c'est criminel», Magnan s'est retrouvé hier au palais de justice de Longueuil pour y être formellement inculpé d'avoir conduit un véhicule avec facultés affaiblies et refusé de se soumettre à l'éthylomètre, voies de fait, entrave à des agents de la paix.

L'avortement peut mener au totalitarisme

Agence France-Presse

MADRID

■ Le pape Jean-Paul II s'est élevé contre le danger pour la démocratie que représentent, selon lui, les législations permettant et justifiant l'avortement et l'euthanasie, dans son encyclique sur l'Évangile de la vie (Evangelium Vitae).

Cette onzième encyclique de Jean-Paul II doit être rendue publique aujourd'hui, mais de larges extraits ont été publiés hier par le quotidien madrilène ABC.

Le souverain pontife, s'appuyant sur son magistère, condamne de nouveau l'avortement et l'euthanasie avant de rappeler aux électeurs et aux hommes politiques la gravité de s'en rendre complices. Il évoque par ailleurs les manipulations génétiques, la fécondation «in vitro», la peine de mort, la course aux armements et les guerres.

Lorsqu'on renonce «au droit inaliénable à la vie» en vertu d'une législation ou de «l'intérêt d'une partie (...), la démocratie s'engage sur la voie du totalitarisme. L'État se transforme en tyran et se vante de pouvoir disposer de la vie des plus faibles et des êtres sans défense, que ce soit l'enfant qui n'est pas encore né ou le veillard», ajoute-t-il.

La recherche sur le cancer c'est sérieux...

Mais la plus folle course de levée de FONDs qui soit, c'est sérieusement fou! Marchez, courez, sautez, dansez... mais surtout soyez-y le 5 mai!

Renseignements: (514) 842-8636

Vendredi le 5 mai, à midi.



Les directeurs d'école de la CEPGM contre le choix d'un patron anglophone à la tête d'écoles françaises

MICHÈLE OUMET

Les directeurs d'école, tant francophones qu'anglophones, ont fait front hier soir au Conseil des commissaires, pour protester contre la décision de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM) de nommer un anglophone, M. Antonio Lacroce, comme directeur régional responsable de 15 écoles françaises.

Au moins une cinquantaine de directeurs d'école avaient pris la peine de se déplacer et ils ont chaudement applaudi leur présidente, Raïzel Candib, qui a lu une longue lettre de protestation contre la nomination de M. Lacroce.

Cette lettre, a d'abord prévenu Mme Candib, reflète la position des directeurs d'école anglophones et francophones.

« Nous sommes unis sur cette question », a-t-elle dit.

« Posséder une très bonne maîtrise du français nous apparaît comme un critère de la plus haute importance, a dit Mme Candib, car pour exercer un leadership auprès d'une région française, le directeur régional doit pouvoir fonctionner en français aussi bien sinon mieux que tous ses administrés et tous

les intervenants francophones avec qui il aura à transiger à tous les jours.

« Notons que ce poste implique de nombreuses interventions et réunions avec le ministère de l'Éducation et le Conseil scolaire de l'Île de Montréal, a-t-elle ajouté en cassant son français. Ce poste exige davantage qu'une compétence à communiquer en français : il exige une compétence linguistique très solide.

« Comment pouvez-vous imaginer que le directeur d'une région française, dans le secteur français, puisse se faire accepter de tous et exercer son leadership s'il ne peut saisir toutes les nuances de la langue française ? a-t-elle poursuivi. Si les écoles françaises et anglaises peuvent se ressembler en matière de fonctionnement, il y a beaucoup plus. Il y a une ambiance, une culture, une personnalité et surtout, il y a des programmes propres à chacun. »

Mme Candib a conclu en demandant au Conseil des commissaires de prendre les mesures nécessaires pour qu'un règlement, à l'abri de toute critique, rétablisse le calme et élimine les malaises et les récriminations.

M. Antonio Lacroce a passé un mauvais quart d'heure. Il était là, stoïque, dans le fond de la salle, à côté des au-

tres hauts fonctionnaires de la CEPGM. Il n'a pas bronché mais, visiblement, il trouvait le temps long.

M. Lacroce a une longue feuille de route à la CEPGM mais il n'a jamais travaillé au secteur français et c'est justement ce qu'on lui reproche, parfois amèrement. Il s'exprime bien en français même s'il utilise de nombreux anglicismes.

Les francophones sont minoritaires à la CEPGM — le secteur français accueille 42 p. cent des élèves — et les parents se sont souvent plaints de l'attitude francophobe de la CEPGM.

M. Alan Butler, le président unilingue anglais de la CEPGM, a aussi trouvé le temps long. Mitraillé par les critiques des parents et de la présidente du syndicat des enseignants, Ruth Rosenfield, M. Butler s'est d'abord montré poli et impassible mais il a vite perdu son calme. Il s'est lancé dans un long plaidoyer en faveur de M. Lacroce, affirmant qu'il était un administrateur respecté.

« Laissez-lui une chance ! » a-t-il finalement lancé, à bout d'arguments.

La salle l'a hué.

M. Butler a refusé de discuter du cas de M. Lacroce en public. Il a suggéré à Mme Candib de rencontrer le directeur

général de la commission scolaire, Michael George, en privé, bien sûr, pour faire le tour de la question.

Le Conseil des commissaires a aussi adopté un code d'éthique qui oblige tous les employés à déclarer leurs intérêts dans une compagnie ou une organisation qui pourrait entrer en conflit avec la commission scolaire. Le code demande aussi à tout le personnel de n'exercer aucune pression pour favoriser l'embauche d'un ami ou d'un membre de sa famille.

Les employés peuvent faire partie d'une organisation politique mais, précise le code, ils doivent éviter d'afficher leur parti-pris lorsqu'ils travaillent.

Pendant que la CEPGM adopte un code d'éthique, les commissaires continuent de tenir une bonne partie de leurs délibérations à huis clos, violant ainsi l'article 167 de la loi 107 sur l'instruction publique, qui stipule que toutes les réunions doivent se faire en public, sauf pour de rares exceptions.

Le Conseil des commissaires adopte donc, derrière des portes closes et en dehors de tout débat public, des dossiers importants comme l'allocation de contrats, l'achat d'équipement et la nomination de cadres. Le cas de M. Lacroce est d'ailleurs éditif. Sa nomination a été votée à huis clos.

La SVP «empoisonnera» les politiciens, samedi, pour attirer leur attention sur la contamination du fleuve

JEAN-PAUL SOULIÉ

Une vingtaine de ministres, députés et hauts fonctionnaires vont recevoir, samedi, 1^{er} avril, des poissons prêts pour la poêle.

Peu importe si ces perchaudes du Lac Saint-Louis arrivent décongelées, dans leurs enveloppes étanches, par courrier express : la Société pour vaincre la pollution (SVP) qui leur envoie ce cadeau veut seulement «empoisonner» les politiciens, et leur rappeler que le Saint-Laurent est encore contaminé par une vaste gamme de produits hautement toxiques et souvent cancérigènes.

Ce que réclament la SVP et son coprésident Daniel Green, c'est que le gouvernement fédéral reprenne sa contribution au financement du programme Info-Pêcheurs.

« Un programme qui vise directement à réduire l'exposition humaine aux contaminants », dit M. Green.

Le seul outil produit par les autorités pour mettre les pêcheurs sportifs en garde contre les poissons contaminés, c'est le Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce, produit par le gouvernement du Québec et son ministère de l'Environnement.

Malheureusement, ce document, qui, ironiquement, se termine par des recettes de cuisine, n'est pas distribué systématiquement aux acheteurs de permis de pêche et reste sur les tablettes.

La SVP réclame la levée du boycott fédéral contre Info-Pêcheurs parce qu'il est plus normal de desservir les pêcheurs sportifs que d'envoyer des fonctionnaires à la pêche. Le programme de la SVP met au service des pêcheurs des analyses en laboratoire, effectuées par la firme Eco-Recherche. L'analyse d'un poisson revient de 75 \$ à 100 \$. La SVP en a envoyé près de 800 au laboratoire, mais il n'y a plus d'argent pour payer les analyses.

Besoin de subventions

Au total, en incluant les analyses de laboratoires et la distribution de guides et de dépliants, la SVP estime à 60 000 \$ ses besoins en subventions gouvernementales.

« Mais le gouvernement fédéral veut faire croire que les énormes sommes dépensées dans le cadre de son projet Fleuve Saint-Laurent Vision 2000 — 88 millions avant les restrictions budgétaires — sont efficaces. Il n'en est rien ! »

Et Daniel Green dramatise les données sur la contamination en soulignant que « manger un gros doré du Lac Saint-Louis équivaut à boire deux litres d'eau du Saint-Laurent par jour... pendant 270 ans ! »

« Les poissons sont de véritables machines à concentration de produits toxiques », assure le coprésident de la SVP.

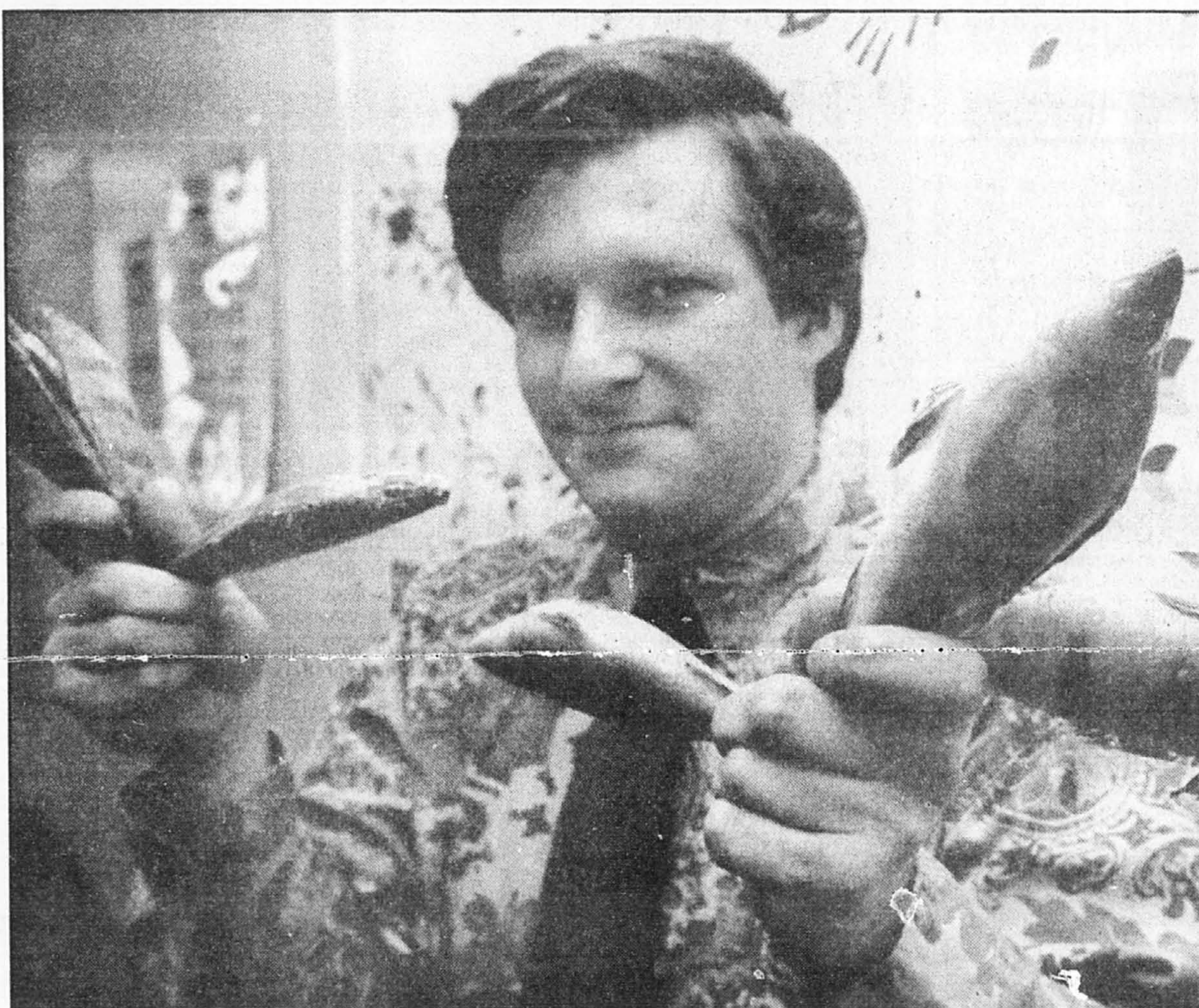


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Daniel Green, coprésident de la Société pour vaincre la pollution (SVP), avait les mains pleines de cadeaux empoisonnés pour une vingtaine de politiciens et de hauts fonctionnaires, tant de Québec que d'Ottawa. But de l'opération : « empoisonner » Jean Chrétien, Sheila Copps, Jacques Parizeau, Lucienne Robillard, Brian Tobin... pour récupérer les subventions de 60 000 \$ dont a besoin le projet Info-Pêcheurs de SVP.

La consommation de poisson contaminé par les pêcheurs sportifs déborde d'ailleurs sur la consommation commerciale.

Selon Jacques Guérin, un pourvoyeur de Maple Grove (sur le Lac Saint-Louis) cité par Daniel Green, « les acheteurs de perchaudes aux pêcheurs sur la glace sont nombreux ». Et les perchaudes contaminées se retrouvent souvent au menu des restaurants de la ré-

gion, sans que leur provenance soit indiquée.

La SVP réclame de plus la publication d'une étude sur la contamination des pêcheurs sportifs de Cornwall entre 1991 et 1992, effectuée par le Programme sur les effets des Grands Lacs sur la santé. Et aussi la publication de l'évaluation du risque pour la santé humaine de la consommation de sauvagine contaminée le long du Saint-Laurent.

C'est d'ailleurs le prochain rendez-vous que la SVP donne aux médias : un peu avant l'ouverture de la chasse au canard, l'été prochain, elle entend rassembler les journalistes pour dénoncer les risques de manger de la sauvagine.

Si le gouvernement fédéral n'opte pas dans les 60 jours, la SVP agira par le biais de la Loi d'accès à l'information, et se dit prête à aller jusqu'en Cour fédérale s'il le faut.

L'EXPRESS DU MATIN

MEURTRE À LAVAL

Un jeune homme de 22 ans est décédé sur la table d'opération vers 20 h hier, moins de trois heures après avoir été blessé de coups de couteau, dont un à l'estomac, dans un appartement situé au 379, boulevard des Prairies, près de la rue Brien, à Laval. Il était 17 h quand les policiers ont été appelés sur les lieux. Le blessé a été transporté à l'hôpital Sacré-Cœur. Hier soir, les policiers affirmaient savoir peu de choses sur ce premier meurtre commis cette année à Laval. Ils disaient aussi ne pas connaître l'identité de la victime. Personne n'a encore été arrêté. D'autres informations voulaient que la drogue soit mêlée à cette histoire et que des personnes proches de la victime auraient tenté de faire disparaître les traces de sang avant l'arrivée de la police. Des agents ont passé une partie de la soirée à recueillir les témoignages des voisins.

HOLD-UP

Un individu a perpétré un hold-up hier, vers 16 h 30, dans un restaurant Burger King situé au 1395, chemin Chambly, à Longueuil. L'homme, aux cheveux verts, a pris la fuite dans un taxi qui l'a mené à un immeuble de la rue Le-Moyne. Grâce à des témoins, la police a pu contacter la compagnie de taxi qui a indiqué la destination du suspect. Ce dernier s'est rendu vers 17 h 45. Il devrait comparaître ce matin afin de répondre à diverses accusations.

FORCENÉ MAÎTRISÉ

Un individu qui menaçait des policiers municipaux de Blainville avec un couteau s'est finalement rendu vers 18 h après avoir tenu tout un quartier en haleine pendant trois heures. Vers 14 h, l'homme s'est rendu chez sa sœur, sur la 71^e Avenue, à Blainville, pour lui emprunter sa voiture. Devant le refus de la jeune femme, le ton est monté. Alors que sa sœur appelait la police, l'homme s'est enfui avec le véhicule convoité. Malheureusement pour lui, il est tombé nez à nez avec une voiture de police qui se dirigeait vers la résidence de sa sœur. Forcé de faire demi-tour, l'homme a été coincé devant le domicile de sa sœur par des policiers. Malgré les provocations du forcené, les policiers ont pu lui faire entendre raison. Aucune accusation ne sera portée contre cet homme, qui aurait accepté de suivre des traitements psychiatriques.

MOTARDS ACCUSÉS

Robert « Tiny » Richard, président « national » des Hells Angels, et cinq motards affiliés sont accusés de voies de fait et d'intimidation à l'endroit du reporter Gaëtan Girouard, du réseau de télévision TVA. Ces accusations découlent de l'expulsion du reporter de la ville de Sorel, lors des funérailles du motard Louis Lapierre, le 30 septembre dernier. Les motards affiliés sont Stéphane Plouffe, Benoît Charron, Claude Archambault, Robert Dubois et Martin Roussy. À part celui-ci, présentement recherché, tous les autres ont déjà comparu au Palais de justice de Sorel. Par ailleurs, André Chouinard, membre des Rockers de Montréal, a écopé une amende de 700 \$, après son aveu d'avoir menacé et intimidé Gaëtan Girouard, ainsi que son caméraman, le 17 mars dernier, le soir de l'explosion d'une bombe au local des Rockers, rue Gifford.

Participez au concours

VACANCES
AIR CANADA

CKOI QUE NORMAND

FREDONNE?

À gagner 12 voyages pour deux personnes au nouveau SuperClubs Breezes à Nassau aux Bahamas, d'une valeur de

42 000\$

Comment participer:

Participez au concours «CKOI QUE NORMAND FREDONNE» en remplissant le coupon de participation jusqu'au 28 avril.

Tous les matins à compter du 6 mars, jusqu'au 28 avril 1995 du lundi au jeudi vers 7h05, Normand Brathwaite fredonnera l'air d'une chanson populaire et vers 7h25 l'équipe de «YÉ TROP D'BONNE HEURE!» pènera un coupon de participation.

L'équipe appellera le participant qui devra répondre en chantant la chanson fredonnée par Normand Brathwaite.

Si le participant a la bonne réponse, nous gardons son coupon de participation pour l'attribution des deux voyages doubles qui seront tirés tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Si tous les voyages ne sont pas attribués le vendredi, ils seront transférés le vendredi suivant et seront attribués parmi les gagnants de cette même semaine.

Les règlements sont disponibles à CKOI. Les facsimiles fait à la main sont acceptés.

GOÛTEZ À LA FRAÎCHEUR DU NOUVEAU SUPERCLUBS

Nous vous souhaitons la bienvenue au Nouveau SuperClubs, BREEZES. Le seul et unique club de vacances Super-Inclus® aux Bahamas! Venez découvrir la plus belle plage de Nassau à Cable Beach. Ici, boissons, bouffe et activités sont comprises dans le prix! C'est aussi simple que cela. Sports nautiques, sports terrestres, disco du tonnerre, boissons de marques internationales à volonté, des bars qui ferment seulement quand vous partez, des spectacles enlevants tous les soirs...sans jamais sortir un pourboire de votre poche!

CKOI FM
«CKOI QUE NORMAND FREDONNE»
211, rue Gordon, Verdun (Québec)
H4G 2R2

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:

7h25: () _____

8h25: () _____

CKOI
96.9 FM

La Presse

AIR CANADA

SuperClubs®
Les seuls Super-Inclus dans les Caraïbes®Breezes
BAHAMAS

Kanesatake, une communauté « tranquille » selon le chef Peltier

FRANÇOIS BERGER

■ Malgré les actes de violence rapportés sporadiquement dans la communauté mohawk de Kanésatake, près d'Oka sur les rives du lac des Deux-Montagnes, le grand chef du conseil de bande a affirmé hier qu'il s'agit d'une « communauté tranquille » et que les citoyens amérindiens y sont « amicaux ».

M. Jerry Peltier a fait cette affirmation sans sourciller, en dépit du climat de peur et de menaces dénoncé régulièrement par des habitants mohawks de la réserve, où le recours aux armes à feu est pratique courante et où les policiers de la Sûreté du Québec hésitent à mettre les pieds.

M. Peltier, qui avait convoqué les médias pour « rectifier » les faits rapportés sur Kanésatake, doit faire face à des élections au



PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, La Presse
Le chef mohawk Jerry Peltier

Conseil de bande, en juin, et il entend aussi soumettre aux résidents, par voie de référendum,

un projet de casino financé par des intérêts américains. Les Mohawks de Kanésatake ont déjà rejeté un projet similaire dans un référendum tenu en juillet dernier.

Le chef Gary Carbone, membre du Conseil de bande, a admis hier en conférence de presse que certaines personnes « peuvent peut-être avoir des craintes, mais elles ne veulent pas attirer l'attention publique ». M. Carbone a fait cette déclaration après que le chef Peltier eut affirmé que les craintes formulées par certains résidents étaient « non fondées ».

M. Peltier a tout de même indiqué que les problèmes sociaux vécus à Kanésatake « avaient parfois donné lieu à des actes de violence ». Mais la situation s'est beaucoup améliorée, selon lui.

« Nous sommes encore blâmés pour la crise de 1990 », s'est plaint M. Peltier en soulignant

que la mauvaise image de la communauté mohawk tient à un « manque d'information ». Ce qui a été surnommé la « crise amérindienne » de l'été 1990 avait fait un mort parmi les policiers dépêchés à Oka pour démanteler des barricades mohawks. L'armée était par la suite intervenue.

Le chef Peltier n'a rien voulu laisser transparaître des pourparlers en cours entre le Conseil de bande et le négociateur du gouvernement fédéral, Me Michel Robert, sur la question des revendications territoriales des Mohawks. Les autorités amérindiennes ont reçu près de deux millions de dollars du gouvernement fédéral, depuis 1991, pour couvrir les coûts de la négociation.

« C'est le gouvernement fédéral qui a créé le gâchis à Kanésatake », a dit M. Peltier au sujet des propriétés abandonnées par

les anciens résidents blancs de la paroisse d'Oka, dont certaines sont occupées illégalement par des Mohawks. Près de 200 de ces propriétés ont été rachetées par le gouvernement fédéral qui entend y reloger des familles mohawks.

« Nous avons averti Ottawa qu'il ne devait pas acquérir ces propriétés avant que soit réglée la question territoriale », a indiqué M. Peltier. « Depuis 1990, a-t-il poursuivi, ce qu'Ottawa a fait supposément dans notre intérêt a été un désastre. »

Le chef Peltier a aussi noté que son Conseil de bande ne poursuit absolument aucune négociation avec le gouvernement du Québec. « Nous négocions seulement avec le fédéral, de gouvernement à gouvernement », a-t-il répété à plusieurs reprises hier pour souligner qu'il ne reconnaît pas la compétence de Québec sur la réserve, notam-

ment dans le domaine des jeux et loteries.

« La Sûreté du Québec n'est pas la bienvenue à Kanésatake », a-t-il encore dit en précisant toutefois que le Conseil de bande n'interdira pas la venue du corps policier dans la réserve si des individus réclament son intervention.

Le Conseil de bande cherche entre autres à obtenir des subventions d'Ottawa pour financer la mise sur pied d'un corps de police autochtone (peacekeepers), tournant le dos à la législation provinciale qui entend soumettre la police autochtone à l'autorité québécoise (Loi 57, rejetée par les Mohawks).

En attendant, les Mohawks de Kanésatake peuvent dormir sur leurs deux oreilles, selon le chef Peltier, en rêvant au projet de casino qui créerait pas moins de 1800 emplois... Pas mal pour une petite communauté de 130 personnes !

Un autre témoin soutient qu'un policier de la SQ a frappé Ronald Cross

Presse Canadienne

■ Un deuxième témoin a soutenu hier qu'un policier de la Sûreté du Québec (SQ) avait frappé Ronald Cross, alias Lasagne, le 26 septembre 1990, dans une tente gardée par des militaires, quelques minutes après la reddition des Mohawks à Oka.

Le témoignage du Mohawk Denis Nicholas allait tout à fait dans le même sens que celui rendu il y a quelques mois par le jeune Nathan Gihoul devant le comité de déontologie policière qui étudie la plainte portée par M. Cross.

Aucun des deux témoins n'a cependant été capable de décrire le policier qui aurait porté les coups. La plainte de Ronald Cross met en cause quatre policiers de la SQ : André Turcotte, Richard Guérin, François Borduas et Lucien Landry.

Denis Nicholas a expliqué qu'il se trouvait à un mètre de Ronald Cross et à deux mètres de Nathan Gihoul quand un policier se disant de la Sûreté du Québec a insulté Cross et lui a donné des coups. Il a entendu le bruit de ces coups portés et a vu

gicler du sang devant Cross. Un soldat lui avait interdit de bouger et de regarder ailleurs que devant lui, a-t-il expliqué.

Denis Nicholas a revu Ronald Cross quelque sept heures plus tard au centre de détention de Parthenais. Il est passé devant sa cellule. Il a alors remarqué qu'il avait l'allure de quelqu'un qui venait d'être frappé par un autobus.

Le témoin a remarqué que Cross avait un oeil au beurre noir, la lèvre enflée, qu'il se tenait plié en deux, respirait en gémissant comme s'il ressentait de fortes douleurs.

« Il avait vraiment l'air amoché », a indiqué M. Nicholas.

Le témoignage de M. Nicholas se poursuivra aujourd'hui. Il sera suivi de celui d'un des soldats qui gardaient l'entrée de la tente militaire où ont été conduits Ronald Cross, Denis Nicholas et Nathan Gihoul.

Cela s'est passé au moment de la sortie des Mohawks du centre de désintoxication où ils s'étaient réfugiés plusieurs semaines après la confrontation armée entre policiers de la Sûreté du Québec et les Mohawks.



Ronald Cross, alias Lasagne



PHOTO La Presse

Des familles mohawks emménagent à Oka

Cette jeune fille mohawk a emménagé hier avec sa famille dans l'une des maisons d'Oka habitées auparavant par des Blancs et acquises par le gouvernement fédéral. Cette famille est parmi les premières à occuper l'une de ces résidences en bonne et due forme. En effet, plusieurs Mohawks occupaient illégalement des maisons alors qu'un processus d'attribution était prévu par le ministère des Affaires indiennes.

Les taxis se sentent menacés par les compagnies de raccompagnement

YANN PINEAU

■ Depuis que des sociétés offrent des services permanents de raccompagnement inspirés de l'opération Nez Rouge, les chauffeurs de taxis de la région montréalaise s'inquiètent de l'impact de ces nouveaux venus dans une industrie qu'ils considèrent être leur chasse gardée.

Les compagnies Point Zéro 8 (à Montréal depuis huit mois) et Volant Rouge (à Laval depuis lundi dernier), vont chercher les automobilistes qui ont pris un verre de trop et les raccompagnent chez eux dans leur voiture. Pour se prévaloir de ce service, les automobilistes doivent acheter une carte de membre valide pour un an (20 dollars) et payer de 10 à 20 dollars chaque fois qu'ils ont recours au service.

« On ne prend pas les clients des taxis », dit Benoît Lévesque, propriétaire de Point Zéro 8. On a créé notre propre clientèle en enlevant de la route les gens qui ont pris un verre de trop. Ce n'est pas un service qui est offert par les taxis.

« Je n'ai pas lancé ma compagnie pour nuire aux taxis », souligne Gerald Lachance, président de Volant Rouge et ancien bénévole de Nez Rouge. J'ai fait ça parce que je suis très sensible aux accidents de la route causés par l'alcool au volant. Ça m'a toujours fait mal au cœur quand on ne répondait pas au téléphone après quatre heures du matin chez Nez Rouge.

Même si MM. Lévesque et Lachance se défendent de vouloir envahir l'industrie du taxi, évoquant notamment leur rôle « humanitaire », les chauffeurs et les responsables de l'industrie du taxi s'inquiètent.

Mardi, le Regroupement des femmes chauffeurs de taxi s'indignait de l'inaction des responsables de l'industrie et de leurs confrères masculins en général. Elles estimaient qu'il fallait « brasser » leurs collègues de

l'autre sexe avant qu'ils ne bougent pour défendre leur gagne-pain.

Eugène Lapointe, président de la Ligue de taxi de Montréal (A-11), a déclaré hier que son organisme devait encore déterminer quelle attitude adopter dans ce dossier.

« Les femmes ont raison de s'indigner », dit M. Lapointe. On essaie de secouer les gens aussi. Je n'ai rien contre l'idée de dire que les hommes sont plutôt passifs jusqu'à présent. On peut sembler réagir lentement, mais avec les gouvernements ça ne se règle pas du jour au lendemain.

M. Lapointe indique qu'il va d'abord vérifier dans quelle mesure l'activité des compagnies de raccompagnement peut être illégale. Si ce n'est pas le cas, il confie que les taxis pourraient eux aussi offrir ce genre de service.

Le président de la Ligue A-11 admet toutefois que son organisme a eu des pourparlers avec Point Zéro 8 afin d'associer les taxis au service. Le transport des personnes aurait alors été assuré par des taxis, selon M. Lapointe. Ces discussions ont avorté avec l'arrivée de Volant Rouge : « Ça commence avec deux compagnies et après il y a prolifération », estime M. Lapointe.

Richard Boyer, directeur du Bureau du taxi de la CUM, a déclaré hier être au courant du dossier depuis quelques mois. Selon lui, l'activité des compagnies de raccompagnement est tout à fait légale.

« Si le client est raccompagné chez lui dans sa voiture par un chauffeur, c'est légal », dit M. Boyer. Cela ne serait pas légal si le client était ramené dans une voiture appartenant à la compagnie qui offre le service.

M. Boyer estime également que les taxis pourraient facilement proposer un service de raccompagnement.

Visitez l'Expo-sciences Bell et participez au concours Sciences sans frontière



Finale régionale de Montréal

École secondaire Jean-Grou
12725, boul. Rodolphe-Forget

Jeudi 30 mars
9 h 30 à 16 h

Vendredi 31 mars
9 h 30 à 12 h
18 h 30 à 21 h

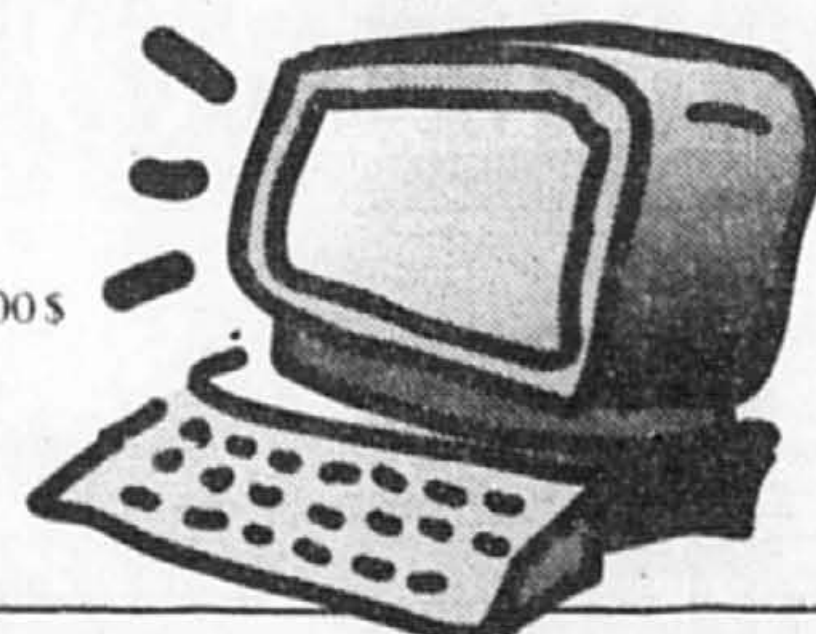
Samedi 1^{er} avril
9 h 30 à 16 h

À GAGNER

DE PLUS

1 ordinateur
Macintosh
LC 475

Valeur approximative: 1700 \$



Si vous êtes âgés de 12 à 20 ans, vous pouvez participer au concours et gagner l'un des nombreux prix instantanés! Inscrivez-vous sans faute à l'aide de l'ordinateur spécialement identifié sur le site de votre Expo-sciences régionale.

Pour obtenir les règlements complets du concours, faites parvenir une enveloppe préadressée et préaffranchie à:
Concours Sciences sans frontière
425, Grande-Allée est, Québec, G1R 2J5.

CONSEIL DE LOISIRS SCIENTIFIQUES
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL
Lanaudière, Laurentides, Laval,
Montréal, Montréal

École secondaire Jean-Grou
12725, boul. Rodolphe-Forget, Montréal (Québec) H1E 0P6
Tel. 346-7172

CECM

KMP
94.3
RADIO

Bell

RÉSULTATS
Loto-Québec
Tirage du 95-03-29

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
996815	10 000 \$	407588	10 000 \$
96815	1 000 \$	07588	1 000 \$
6815	100 \$	7588	100 \$
815	10 \$	588	10 \$
15	5 \$	88	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
99681	1 000 \$	40758	1 000 \$
9968	100 \$	4075	100 \$
996	10 \$	407	10 \$
99	5 \$	40	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
424727	10 000 \$	302800	100 000 \$
24727	1 000 \$	02800	1 000 \$
4727	100 \$	2800	100 \$
727	10 \$	800	10 \$
27	5 \$	00	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
42472	1 000 \$	30280	1 000 \$
4247	100 \$	3028	100 \$
424	10 \$	302	10 \$
42	5 \$	30	5 \$

Banco
Tirage du 95-03-29

6	7	9	12	15
20	22	23	42	44
45	49	52	56	58
59	61	63	66	67

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prêts personnels au taux de base.

VOUS MÉRITEZ DU CRÉDIT SUR MESURE.

Passer à la Banque Scotia et demandez notre taux de base. Ce taux est offert sur les prêts à terme de 12 mois. Il est cependant soumis à certaines conditions. Le 16 mars 1995, le taux de base de la Banque Scotia était de 9,75 %. Ce taux est modifiable.

Banque Scotia

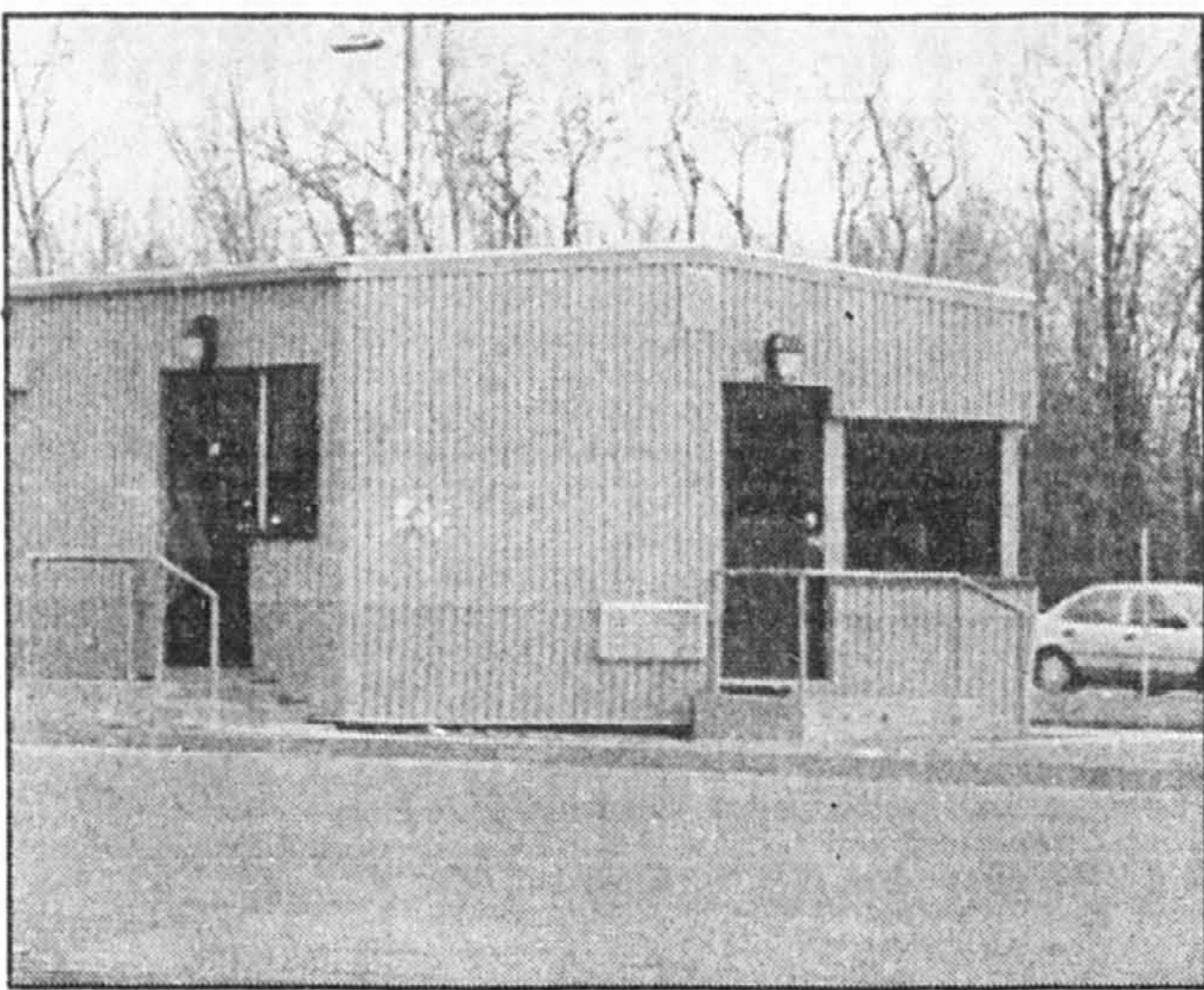


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les préposés des postes de pesée surveillent attentivement les camionneurs en cette période de dégel...

Les contrôleurs de la SAAQ jouent au chat et à la souris avec les camionneurs

LUCIE CÔTÉ

■ Pour s'assurer, en ce temps de dégel, que les camionneurs ne détériorent pas davantage les routes en surchargeant leurs poids lourds, les 204 contrôleurs routiers de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) jouent au chat et à la souris avec eux.

En temps normal, à lui seul, un camion semi-remorque de dix roues endommage autant la chaussée que 40 000 automobiles. Aussi, entre le 13 mars et le 10 mai, alors que la résistance des matériaux est réduite de 40 p. cent, les camionneurs doivent-ils réduire de 20 p. cent la charge de leurs camions.

Répartis dans 17 postes à travers la province, les contrôleurs ne sont pas assez nombreux, même si dix personnes ont été engagées depuis le début de l'année, pour vérifier si les camionneurs, qui s'exposent à de lourdes amendes, respectent les normes.

« Les effectifs sont un peu moins nombreux le soir que le jour, et le week-end que la semaine, lorsque la circulation des camions est moins dense », concède Guy Lalumière, président de la Fraternité des constables du contrôle routier.

Les contrôleurs ne peuvent donc être partout à la fois. Il arrive même que des postes soient fermés pendant le week-end,

comme l'ont constaté des automobilistes. Les camionneurs qui le savent en profitent sûrement pour livrer alors leurs plus gros chargements.

Mais un poste de pesée fermé ne signifie pas que les contrôleurs ne sont pas à l'œuvre.

« Fermer un poste, ça peut faire partie de notre stratégie », assure Pierre Garneau, directeur des opérations de contrôle routier à la SAAQ, l'organisme chargé de surveiller depuis quatre ans tout autant la surcharge des camions que les permis, le transport des matières dangereuses, l'état des véhicules, etc.

« Devant un poste fermé, les camionneurs croient qu'il n'y a pas de surveillance, mais un contrôleur les attend peut-être quatre kilomètres plus loin... »

Munis de balances portatives — elles pèsent chacune environ 22 kilos — qui se glissent sous les roues des véhicules, les contrôleurs peuvent en effet vérifier le poids d'un camion n'importe où sur la route. Et, s'il y a lieu, obliger un chauffeur à se débarrasser sur place de sa surcharge.

Pour éviter les postes de contrôle, les camionneurs récalcitrants empruntent aussi les routes secondaires. Mais un projet de loi, qui pourrait être adopté en juillet prochain, veut les obliger à rester sur les autoroutes, souligne le président de la fraternité.

Le projet de réorganisation policière de Ménard suscite un enthousiasme mitigé

MARTHA GAGNON

■ Le projet de réorganisation policière du ministre Serge Ménard suscite un enthousiasme mitigé.

L'Union des municipalités est déçue sur certains points, l'Association des policiers provinciaux demeure sceptique et la Fédération des policiers municipaux a plusieurs craintes. Tous s'accordent sur la nécessité d'entreprendre une véritable consultation.

À l'Union des municipalités, on aurait souhaité que le ministre abolisse l'obligation pour une ville de 5 000 habitants et plus d'avoir son propre service de police.

« Depuis des années, nous demandons que la loi soit modifiée pour accorder plus de souplesse aux municipalités. Toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus n'ont pas nécessairement besoin d'un corps de police », affirmait hier M. Jacques Brisebois, maire de Mont-Laurier et porte-parole de l'Union des municipalités.

Les maires préféreraient que les Villes aient la possibilité de conclure des ententes de service avec la Sûreté du Québec ou de participer à des regroupements plutôt que de créer leur propre corps policier. Selon M. Brisebois, on devrait considérer d'autres facteurs que la densité de la population, comme la criminalité et l'environnement.

Il donne l'exemple de la municipalité Des Ruisseaux, voisine de Mont-Laurier, qui aura bientôt 5 000 habitants.

« Pourquoi devrait-on créer un corps de police, alors que cette municipalité rurale est traversée par deux routes nationales desservies par la SQ ? Bien qu'elles aient la densité de population, plusieurs municipalités n'ont pas de véritables concentrations urbaines nécessitant une présence policière permanente », souligne M. Brisebois.

L'Union des municipalités est cependant d'accord avec les objectifs du ministre, qui veut améliorer les services tout en rationalisant les coûts.

« Nous favorisons un regroupement des services policiers qui permettra la mise en commun d'équipements et d'effectifs », soutient M. Brisebois.

Il ajoute que le ministre s'est montré soucieux de respecter l'autonomie des municipalités dans son approche.

« Il ne veut pas imposer des regroupements. C'est à nous de le faire », note M. Brisebois.

Les policiers de la SQ

Du côté de l'Association des policiers provinciaux de la SQ, le président, M. Jocelyn Turcotte, doute que le ministre puisse réaliser son plan de restructuration d'ici 1996.

« En dix ans à l'Association des policiers, j'ai vu défiler sept ministres. Le dossier de la réorganisation ne peut se régler à courte échéance. Il y aura beaucoup de consultation à faire. Le ministre Ménard n'a fixé aucun calendrier. On sait, par ailleurs, que la priorité du gouvernement, c'est le référendum. »

M. Turcotte estime que M. Ménard a surtout « lancé des idées. Il n'a pas encore défini les services de base et les missions des corps policiers ».

Selon le plan de réorganisation, les policiers de la SQ auront désormais le pouvoir d'appliquer les règlements municipaux de paix et de bon ordre dans les petites municipalités.

« C'est une bonne chose, dit M. Turcotte. Il y a actuellement 1 200 municipalités qui sont desservies par la SQ mais où elle n'a pas le mandat d'appliquer les règlements municipaux. »

Le président de l'APPO s'inquiète cependant des intentions du ministre de permettre à certains corps policiers municipaux de continuer à faire des enquêtes et d'assurer la surveillance de certaines parties d'autoroute.

« Le ministre veut confier les enquêtes à la SQ, mais il laisse la porte ouverte à des exceptions. »

Inquiétude

Le président de la Fédération des policiers municipaux, M. Jean-Guy Roch, s'inquiète lui aussi de la façon dont le ministre entend procéder à la reorganisation des services.

« J'espère qu'il ne va pas déplacer une pièce à la fois mais qu'il va regarder l'ensemble », souligne-t-il.

La fédération a des objections à ce que les policiers de la SQ appliquent entièrement les règlements municipaux et que les enquêtes soient retirées aux corps de police municipaux.

« La SQ voudrait prendre en charge tous les dossiers d'enquête, alors que certains corps policiers municipaux peuvent très bien faire ce travail. Au Québec, la police municipale s'occupe de 47 p. cent de la criminalité », note M. Roch.

Quant à l'application des règlements municipaux, il ne voudrait pas que la SQ soit responsable de leur application dans toutes les petites municipalités : « C'est la base même du travail du policier municipal et nous voulons la préserver à certains endroits. »

M. Roch est entièrement favorable au regroupement de services : « On a avantage à suivre l'exemple de l'Ontario pour créer des corps de police plus importants. Sur la Rive-Sud, par exemple, on pourrait avoir deux regroupements. Un premier avec les villes de Longueuil, Brossard, Saint-Lambert et d'autres, ainsi qu'un deuxième avec les villes de Beloeil, Saint-Bruno, Boucherville, Varennes et les environs. »

En Ontario, il y a 4 200 policiers provinciaux pour 10 millions d'habitants, alors qu'au Québec, ils sont 4 500 pour desservir 6,9 millions.

Quand on demande à son collègue, le président de l'Association des policiers provinciaux, s'il y a trop de policiers à la SQ, M. Turcotte répond : « C'est le gouvernement qu'il faut blâmer, pas les municipalités. Cessons de faire des comparaisons avec l'Ontario. La réorganisation ne peut se faire de la même façon ici. »

Les directeurs de police sont d'accord avec le projet du ministre mais souhaitent qu'il soit appliqué sagement De 20 à 30 services disparaîtront, dit-on

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

NICOLET

■ L'Association des directeurs de police et pompiers du Québec (ADPPQ) demande au ministre de la Sécurité publique de mettre sur pied un comité de reclassement afin d'aider ses membres qui vont perdre leurs fonctions.

L'ADPPQ craint en effet que plusieurs directeurs de police perdent leur emploi si Québec va de l'avant avec le projet de réforme policière, qui prévoit que les corps de police assument un service complet 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Rappelons que la raison sociale de l'ADPPQ comprend le mot « pompiers » parce que dans certaines municipalités, le chef de police cumule aussi la fonction de directeur du service d'incendie.

Parlant à la fin du symposium convoqué par l'ADPPQ à l'Institut de police du Québec, à Nicolet, le président de l'organisme et directeur de la police de la CUM, M. Jacques Duchesneau, a déclaré qu'il serait très regrettable de voir des maires de petites municipalités s'opposer à l'abolition de leur service de police.

C'est connu que certains élus locaux sont très fiers de mentionner en public qu'ils ont un corps de police et qu'ils contrôlent le directeur.

Selon M. Duchesneau, qui s'adressait aux journalistes à la fin du symposium, une vingtaine de services de police municipaux risquent de disparaître et une dizaine de services régionaux pourraient naître.

« Afin d'offrir un meilleur service à la population, il est important de rationaliser les effectifs policiers », a-t-il reconnu.

À un journaliste qui lui demandait ce que les syndicats de policiers diront de cette prise de position, M. Duchesneau a répondu que les directeurs venaient de faire une réflexion de deux jours sur ce que doit être la police et qu'il invitait les syndicats à en faire autant.

Pas 20 mais 30 ?

Cependant, selon des interlocuteurs de *La Presse*, ce ne sont pas 20 mais bien un minimum de 30 corps de police municipaux qui pourraient disparaître à la suite de la réforme.

Dans la région 10 seulement, qui regroupe les municipalités au nord de Montréal, 11 services de police ne satisfont pas actuellement aux normes du ministre.

Au Québec, il y a 41 corps de police qui desservent des populations de moins de 5 000 habitants. Ils sont composés généralement de moins de dix personnes.

« Nous avons actuellement 162 corps de police municipaux à travers le Québec et une fois l'étude terminée il pourrait en rester 132 ou moins », a souligné un dirigeant de l'ADPPQ.

À en croire le discours de M. Duchesneau, les directeurs de police sont conscients que parfois, la population d'une petite localité ne reçoit pas la protection à laquelle elle a droit. Il est

impensable de voir des services de police de un, deux ou trois policiers et un chef.

Pour lui, le ministre a raison quand il mentionne que chaque service doit assumer les services de base, c'est-à-dire être capable de protéger la scène d'un crime, prendre une déposition, etc. et cela en tout temps.

Pas de perte d'emploi

L'ADPPQ croit qu'aucun directeur actuel ne sera mis à pied. Par contre, certains perdront leur titre de chef en devenant adjoint dans un service régional ou qui offrira certains services plus spécialisés.

C'est pour préparer ses membres que l'organisme demande au ministre de mettre sur pied un comité de reclassement avant l'adoption du règlement par le gouvernement.

Si l'ADPPQ se montre d'accord avec la majorité des suggestions proposées par le ministre mardi soir, elle est en désaccord avec le député de Laval-des-Rapides quand il affirme qu'il y a trop de policiers au Québec.

« L'encadrement ici est de 2,14 agents par 1 000 habitants ; en Ontario, il est de 2,3 et dans l'ensemble du Canada, il est de 2,8. Il faut préciser qu'au Québec, nous avons encore beaucoup de policiers qui agissent à titre de pompiers et que les membres de la GRC affectés au Québec sont comptés dans le taux d'encadrement, alors qu'ils n'effectuent que des tâches très spécifiques », a ajouté M. Duchesneau.

L'ADPPQ souhaite, à l'instar du ministre, que la future réglementation soit appliquée avec souplesse, comme par exemple en ce qui a trait à la patrouille des autoroutes exclusivement par la Sûreté du Québec. Le ministre veut se garder une ouverture lorsque les tronçons traversent une ville, comme à Laval où la police municipale a la responsabilité de la surveillance des autoroutes 440, 25 et 19. Il n'est cependant pas question que le SPCUM prenne la responsabilité des parties d'autoroutes qui passent dans son territoire.

Le directeur général de la SQ, Serge Barbeau, s'est lui aussi dit conscient que son service doit réagir et réviser le déploiement de ses postes à travers la province.

Pour les directeurs réunis à Nicolet, il est clair que dans ses propos, le ministre Ménard n'a pas voulu donner plus de pouvoirs à la SQ, mais bien mettre au pas tous les corps de police afin qu'ils soient plus efficaces et plus près de la population.

« Il est malheureux que les journalistes n'aient pu assister aux ateliers car ils auraient constaté qu'il n'y a pas de guerre entre les directeurs de police municipaux et leurs collègues de la SQ. S'il y a friction, c'est à d'autres échelons », a conclu M. Duchesneau.



Venez découvrir le démon en vous



MX3 Precidia 1995

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

14 895\$
ou **239\$/PAR MOIS**
48 MOIS*

La Precidia vous offre plus de puissance et un meilleur couple moteur que le Coupé Honda Civic DX, tout en s'accompagnant de la garantie Mazda de 5 ans. Venez l'essayer. Vous verrez, vous êtes plus démoniaque que vous ne croyez.

Les concessionnaires



Je me sens bien

*Prix spécial Mazda : l'offre s'applique aux Mazda MX-3 Precidia RS neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 3 mars 1995, pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. *Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais de concessionnaire en sus. Taux de location personnalisée Mazda : Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf MX-3 Precidia RS 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des taxes plus courtes sont offertes. Un versement initial de 2 400 \$ ou l'échange équivalent et un dépôt de 300 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 14 172 \$, sans le transport et la préparation. Limite de 100 000 km/véhicule. Frais de 0,06 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 3 mars 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

Une propension au harcèlement (non sexuel) envers son « ex » le mène en prison

YVES BOISVERT

■ Décidément, Paul Bégin (ne pas confondre avec le ministre) est un emmerdeur de première force.

Cet amoureux éconduit a juré de rendre infernale la vie de son « ex », une professionnelle qui a le malheur de vivre à deux maisons de chez lui, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Déjà condamné une demi-douzaine de fois pour harcèlement criminel, Bégin, un homme qui travaille dans la construction et qui est âgé de 53 ans, s'est à nouveau fait arrêter mardi.

Après s'être fait bouter dehors de la maison de sa blonde par la police, en 1993, il avait commencé par insulter son « ex », puis avait mis de la colle dans sa serrure, avait fait du vandalisme sur sa maison, etc. (Il ne s'en est jamais pris à elle physiquement.) Les condamnations se sont accumulées.

Une fois libéré après sa sixième condamnation, en septembre 1994, après avoir passé deux mois en prison, il n'a pas mis beaucoup de temps à recommencer son manège.

Au mois de janvier, les policiers de la CUM ont fait installer une caméra vi-

déo sur le terrain de la victime. On y a filmé Bégin en train de voler la pancarte « à vendre » qu'a installée cette femme de 43 ans, découragée par les événements, et résignée à démentager... à ses frais.

On voit aussi sur le vidéo Bégin frassant une fenêtre de la maison, crevant un pneu de la voiture de cette femme, cassant une vitre de l'auto. Tout ça entre le 11 janvier 1995 et le 25 mars, a dit hier le sergent-détective Alain Lacoursière, du SPCUM, devant le juge Jean Sirois, de la Cour du Québec.

« Ça fait 11 fois que je l'arrête, monsieur le juge ! » a dit le sergent Lacoursière.

Le juge Sirois devait décider si Bégin devait être mis en liberté en attendant son procès. La réponse est non.

L'homme, en effet, a été condamné à de multiples reprises depuis un an et demi, il s'est engagé à garder la paix, à ne plus boire (c'est apparemment le samedi, après avoir calé du saké, qu'il va jouer au vandale), toutes conditions qu'il a bafouées abondamment.

La pauvre femme qui le subit ne sait plus que faire. Elle tente en vain de vendre sa maison depuis plusieurs mois.

Hier, devant le juge Sirois, Bégin a juré n'y être pour rien dans les malheurs récents de cette femme. Il a affirmé être victime de harcèlement policier, et a dit que le vidéo s'est trompé s'il l'a filmé. Il a tenté de convaincre le juge de le laisser sortir quelques jours le temps de régler des affaires urgentes, mais sa requête, qui avait un air de déjà vu, n'a pas ému le magistrat.

Bégin, qui risque d'en prendre pour son rhume cette fois-ci, restera donc en prison jusqu'à son procès. Il reviendra en cour lundi, détenu, pour connaître la date de son enquête préliminaire.

Un autre juge casse des mandats de perquisition relatifs à la saisie de vidéopokers

ÉRIC TROTTIER

■ Décidément, rien ne va plus pour les policiers qui veulent faire appliquer la loi interdisant les appareils vidéopokers.

Pour une troisième fois en moins d'un mois, un juge de la Cour supérieure du Québec a cassé hier des mandats de perquisition concernant la saisie d'appareils vidéopokers.

Cette fois, le juge Louis-Philippe Galipeau a cassé trois mandats qui avaient été accordés après le fameux jugement Toth sur les appareils de jeux électroniques, rendu le 2 mars dernier.

Tous ces jugements rendent la tâche difficile non seulement aux forces de l'ordre, mais aussi aux juges de paix qui ne savent plus s'ils doivent ou non accorder la permission aux policiers de confisquer les appareils illégaux. Dans l'incertitude, plusieurs juges de paix, particulièrement dans la région de

Sherbrooke, refusent carrément de délivrer les fameux documents de cour indispensables au travail des policiers.

Le 2 mars, le juge Thomas Toth a parti le bal en annulant deux premiers mandats de perquisition : dans son jugement, il a expliqué que les policiers n'avaient pas démontré au tribunal que les appareils qu'ils avaient saisi étaient des jeux de « loterie-vidéo » tels que décrits dans la Loi sur les loteries, concours publicitaires et amusements. Le magistrat concluait même que ces appareils étaient des « vidéopokers » et qu'ils n'étaient pas visés par la Loi.

Au lendemain de ce jugement, les propriétaires de deux bars de Sherbrooke, le Mi-Vallon et la Cachette des sportifs, rapportaient en grandes pompes les appareils de « loterie-vidéo » de Loto-Québec installés depuis peu dans leur établissement, pour les remplacer par des machines « vidéopokers », semblables aux premières, mais considérées

illégalles par Québec parce qu'elles appartiennent au secteur privé.

Le 10 mars, la SQ est donc retournée dans ces deux bars, munie de mandats de perquisition fraîchement délivrés. Les policiers ont alors saisi sept appareils vidéopokers.

Mais le juge Galipeau vient à nouveau de casser les mandats de perquisition, estimant que la description des appareils faite par la police est insuffisante. Mardi, le même juge avait cassé 11 autres mandats.

Au ministère de la Justice, hier, on expliquait ce que les porte-parole du gouvernement disent depuis le premier jugement, à savoir que les mandats cassés sont des « cas isolés » (ça en fait quand même 16 en trois semaines) et qu'ils ont été annulés à cause d'erreurs de rédaction.

« Les juges de paix vont continuer à faire leur travail, les saisies vont se poursuivre », a déclaré André Turmel, du cabinet du ministre Paul Bégin.

Deux douzaines d'employés de la Garde côtière accusés de fraude

Presse Canadienne

HALIFAX

■ Selon un rapport rendu public récemment, une enquête interne de la Garde côtière canadienne a mis au jour un cas de fraude d'alcool et de tabac impliquant deux douzaines de ses propres employés.

Une équipe d'enquêteurs a pu déterminer que le 6 novembre dernier le bateau Sir John Franklin transportait, en toute illégalité, 108 bouteilles de spiritueux et 450 cartouches de cigarettes.

En fait, les bateaux de la Garde côtière ont le droit de transporter certaines quantités de spiritueux et de produits du tabac vendus hors taxes, lorsqu'un voyage les conduit au-delà de la limite de 12 milles nautiques pour 10 jours ou plus.

Mais le rapport préliminaire sur l'incident, daté du 2 février et obtenu

en vertu de la loi d'accès à l'information, démontre qu'il y a eu à bord du bateau « collusion... en vue de contourner les règlements en vigueur sur les douanes ».

Les auteurs du rapport recommandaient d'imposer aux fautifs des amendes pouvant aller jusqu'à 24 300 \$, au total, contre au moins 23 employés présents sur le bateau à ce moment.

« Il y avait de flagrantes infractions aux règlements sur les douanes par un certain nombre d'employés du bateau qui avaient déclaré ne pas avoir en leur possession de marchandises à déclarer », peut-on lire dans le rapport.

Or, des vérifications ultérieures ont au contraire prouvé que « diverses quantités de marchandises non déclarées ont été découvertes ».

Les noms des personnes impliquées ont cependant été biffés du rapport.

DOSSIER GENS D'AFFAIRES

« L'enquête révèle plus de 200\$* de nouvelles économies. »

Une offre unique qui comprend :

- Frais d'activation **gratuits**.
- 3 mois **gratuits** de facturation détaillée.
- 3 mois d'accès **gratuit** au centre de messages.
- 3 mois de temps d'antenne **gratuit** les week-ends.

L'offre peut être jumelée à certains forfaits affaires.*

En plus, votre 1^{er} mois d'utilisation est gratuit !*

Passez chez l'agent le plus près de chez vous.

*Basé sur un abonnement au forfait Platine et une moyenne d'utilisation fixée à 480 min/mois. Économies de 196 \$ sous le forfait Or et de 159 \$ sous les forfaits 50/50 et Argent Hors Pointe, basées sur une moyenne d'utilisation de 210 et 200 min/mois respectivement. ** Appels locaux seulement. L'offre disponible avec un abonnement au forfait Or, Platine, 50/50 ou Argent Hors Pointe sous contrat de 12 mois seulement. L'offre prend fin le 31 mars 1995. Frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants, taxes applicables et services optionnels non compris. Sous réserve de l'approbation de crédit. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Ne peut être combinée à aucune autre offre.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
5200, rue Paré
Tél.: (514) 739-7777

Cellular One
9280, boul. de L'Acadie
Tél.: (514) 385-0770

Montréal - centre-ville
Bell Mobilité-La Cathédrale
625, rue Ste-Catherine Ouest
Tél.: (514) 284-0284

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
3352, boul. des Sources
Tél.: (514) 684-6846

Laval
Cellcom Laval
1636, boul. St-Martin Ouest
Tél.: (514) 629-7777

Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
1411, rue Peel
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
309, rue Notre-Dame
Tél.: (514) 585-2847

AGENT AUTORISÉ
Longueuil
Cellcom Rive-Sud
650, Place Trans-Canada
Tél.: (514) 463-7777

Bell Mobilité

Suggestions NIKON



Nikon AF40D

- Caméra 35 mm entièrement automatique
- Entrainement du film et flash automatiques
- Réducteur des yeux rouges et retardateur

14999\$

incluant étui, film et piles

Nikon F50

- Caméra 35 mm
- Entièrement automatique
- Obj. zoom 35-80 mm F4.5
- Programme multiple avec affichage sur écran matriciel
- Posemètre matriciel 3D
- Flash automatique intégré



74999\$

incluant étui, film et piles



Nikon Egret 8x40 CF

- Recouvertes de caoutchouc
- Très lumineuses
- Idéales pour l'ornithologie

15999\$

incluant étui et courroie

Prix valides jusqu'au 8 avril 1995



« TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO »

L. L. LOZEAU LTÉE

6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9

Stationnement municipal à l'arrière

Tél. 274-6577
Fax 274-4221
1-800-363-3535

LE SALON CAMPING, PLEIN AIR, CHASSE ET PÊCHE

PLUS DE 250 EXPOSANTS...
LE SALON LE PLUS COMPLET AU QUÉBEC !

- Les plus grands détaillants et les plus importants fabricants d'équipements, et leurs PROS.
- Une centaine de pourvoiries et un vaste choix de destinations plein air.
- Au-delà de 40 000 pieds carrés d'embarcations de pêche, de véhicules récréatifs et tout terrain.
- Des spectacles d'oiseaux de proie, des ateliers spécialisés, des films inédits...

HEURES D'OUVERTURE
Mer. jeu. 12 h à 22 h
Vendredi 10 h à 22 h
Samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10 h à 18 h

TARIFS
Adultes 8,50 \$
Étudiants, âge d'or 6,50 \$
Enfants de 6 à 11 ans 3,50 \$
Passport-Famille (2 adultes, 2 enfants) 50 \$

PLACE BONAVENTURE
Du 29 mars au 2 avril

En collaboration avec :

SAUBER, SUBARU, Subaru National des Sports au Canada

En première mondiale !
Gisèle Beault présente
Des choses plus cool que les autres.

L'APPEL DE LA NATURE !



Temple solaire: les familles de victimes québécoises recevront des explications

Le juge d'instruction suisse les recevra à son bureau cet été

ÉRIC CLÉMENT

Les familles des quatre Québécois décédés à Cheiry, en Suisse, lors de la tragédie de l'Ordre du temple solaire, en octobre, se rendront dans la République helvétique en juin ou juillet à la demande d'un juge d'instruction qui leur fournira finalement des explications sur le drame.

La Presse a appris que la famille du maire de Richelieu, Robert Ostiguy, et de sa femme Françoise, celle de la journaliste du Journal de Québec, Jocelyne Grand'Maison, et celle du comptable Robert Falardeau, en sauront plus cet été sur ce qui s'est réellement passé dans la nuit du 5 octobre, quand 23 personnes sont mortes dans le chalet du canton de Fribourg et 25 autres à Salvan, dans le canton du Valais.

Le juge d'instruction, M. André Piller, a expliqué à La Presse, hier, qu'il avait écrit aux familles des Québécois morts à Cheiry pour les inviter à venir le voir dans son bureau de Fribourg, « en juin ou en juillet pour leur donner les informations sur ces décès ».

Les familles pourront enfin savoir si les victimes ont été assassinées ou si elles se sont suicidées. Une des hypothèses qui ont déjà été évoquées faisait état de suicides à Salvan et d'assassinats à Cheiry. Rappelons qu'à Cheiry, 20 des 23 corps retrou-



vés portaient des traces de balles.

On ignore encore si pour les familles des Québécois ou des Canadiens morts à Salvan — notamment le cadre d'Hydro-Québec, Jean-Pierre Vinet, Pauline Lemonde, Carole Cadorette, Annie Brunelle et Dominique Bellaton —, le juge d'instruction chargé de l'affaire dans le canton valaisan, Daniel Dumarthey, procédera de la même manière.

D'autre part, La Presse a appris que des policiers suisses ont rencontré la Sûreté du Québec ce mois-ci pour essayer de mieux comprendre l'aspect financier de la tragédie. On sait que plusieurs comptes de membres de la secte ont été gelés en Suisse et que l'enquête concerne de possibles blanchiments d'argent.

À la mi-décembre, une commission rogatoire internationale délivrée par trois juges suisses a mobilisé une centaine de policiers dans plusieurs villes françaises, principalement dans le Vaucluse. Quarante-deux personnes avaient été interpellées.

Après leur récente rencontre avec les enquêteurs québécois — un simple échange d'informations, explique-t-on à la SQ —, les policiers suisses devaient se rendre en Australie où certains dirigeants de l'ordre avaient aussi des biens.

Le porte-parole de la SQ, M. François Doré, a répété hier que la Sûreté avait pour sa part mis un point final à son enquête sur les transactions de l'ordre. Selon la SQ, l'hypothèse de blanchiment d'argent est non fondée en ce qui concerne le Québec. Toutefois, les autorités policières helvétiques ont besoin de l'aide de la SQ dans ce domaine.

Rappelons que les conclusions des enquêtes suisses se font toujours attendre, six mois après le drame. La Sûreté du Québec a pour sa part dévoilé en novembre dernier, à Montréal, au cours d'une conférence de presse, sa propre analyse de la tragédie: le chef de l'OTS, Joseph Di Mambro, et ses acolytes, dont Luc Jouret, voulaient quitter la Terre pour l'étoile Sirius et emmener avec eux les membres de la secte, de gré ou de force.



National
Joint Council
of the
Public Service
of Canada

Conseil
national mixte
de la
fonction publique
du Canada

Conseil de gestion

Régime de soins de santé de la fonction publique Prestation de services d'administration

Le Conseil de gestion du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) cherche à recenser les sociétés intéressées à fournir des services d'administration dans le cadre du RSSFP.

Le RSSFP est un régime privé de soins de santé parrainé par le gouvernement du Canada à l'intention de ses 472 000 participants ainsi que des personnes à leur charge admissibles. À l'heure actuelle, il traite plus d'un million de demandes de règlement de soins de santé par année. Dans le cadre d'un examen complet du régime, le Conseil de gestion du RSSFP a décidé de faire un appel d'offres sur le marché.

Les sociétés qui estiment être en mesure de fournir les services requis et qui sont intéressées à recevoir les documents à l'intention des soumissionnaires doivent faire connaître leur intérêt par écrit d'ici au 10 avril 1995, à l'adresse suivante:

Conseil de gestion
Régime de soins de santé de la fonction publique
a/s William M. Mercer Limitée
275, rue Slater, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 5H9
à l'attention du comité des soumissions

Des frais non remboursables de 500 \$ sont imputés en contrepartie des documents à l'intention des soumissionnaires; ils doivent être acquittés au moment où l'avis est envoyé par la société intéressée. Les chèques doivent être émis à l'ordre de William M. Mercer Limitée en fiducie.



Un cœur en santé est gage de longévité

La tension artérielle élevée (hypertension) est une des principales causes des maladies cardiovasculaires. On peut la maîtriser, mais

il faut d'abord la déceler. Renseignez-vous davantage sur l'hypertension. Après tout, rien ne devrait vous empêcher de profiter pleinement de la vie.

POUR RECEVOIR UNE TROUSSE GRATUITE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'HYPERTENSION, COMPOSEZ LE
1 800 788-4488.



DÉFI SANTÉ : NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS

12 ANS D'EXPERTISE MAC À VOTRE SERVICE!



GRATUIT

2999\$

CETTE OFFRE EXPIRE LE 2/4/95

110.65\$ PAR MOIS

CRÉDIT-BAIL P.M.E.



TECHNICIEN MICRO-BOUTIQUE

Nos techniciens certifiés Apple testent tous nos ordinateurs et installent pour vous le système d'opération ainsi que notre localisateur de clavier offert gratuitement.

Ordinateur Power Macintosh 6100/66 CD 8/350 et Moniteur 15 po. Apple

Processeur PowerPC 601 RISC à 60 MHz • 8 Mo de mémoire vive extensible à 72 Mo • Disque rigide interne de 350 Mo • Moniteur 15 po. couleur Apple • Lecteur interne 3 po 1/2 de 1,44 Mo • Réseau intégré (LocalTalk et Ethernet) • Deux ports série (GéoPort), port SCSI, port ADB, port moniteur, ports d'entrée et de sortie stéréo 16 bit • Lecteur CD-ROM intégré • ClarixWorks GRATUIT • Clavier AppleDesign et souris • Garantie AppleCare de 1 an.

Microsoft Word 6.0 ou Excel 5.0

Achetez Word 6.0 ou Excel 5.0 en kit promotionnel spécial pour seulement 299\$!

299\$

VEENEZ VOIR LE CENTRE DE PRODUITS APPLE!

MONTREAL
6615 avenue du Parc
(514) 270-9206

LONGUEUIL
93 rue St-Charles Ouest
(514) 674-6253

AILLEURS AU QUEBEC
1 800 263-4477

**MICRO
BOUTIQUE**
Centres de l'informatique

SHERBROOKE
2445 rue King Ouest
(819) 564-4644



Concessionnaire autorisé

*Offre pour les entreprises seulement, sous réserve de l'approbation du crédit. Basé sur un investissement de 36 mois, taxes en sus. Option d'achat à la fin de \$10. Taxes en sus. Micro-Boutique vous garantit le meilleur prix. Les produits comparés doivent être identiques. Conditions en boutique. Quantités limitées. Les équipements annoncés peuvent différer de ceux illustrés. Prix sujets à changement sans préavis. Microsoft est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.



« J'aime apprendre à ma fille à monter à bicyclette, comme le ferait tout bon père de famille. Rien au monde ne peut m'enlever ça ».

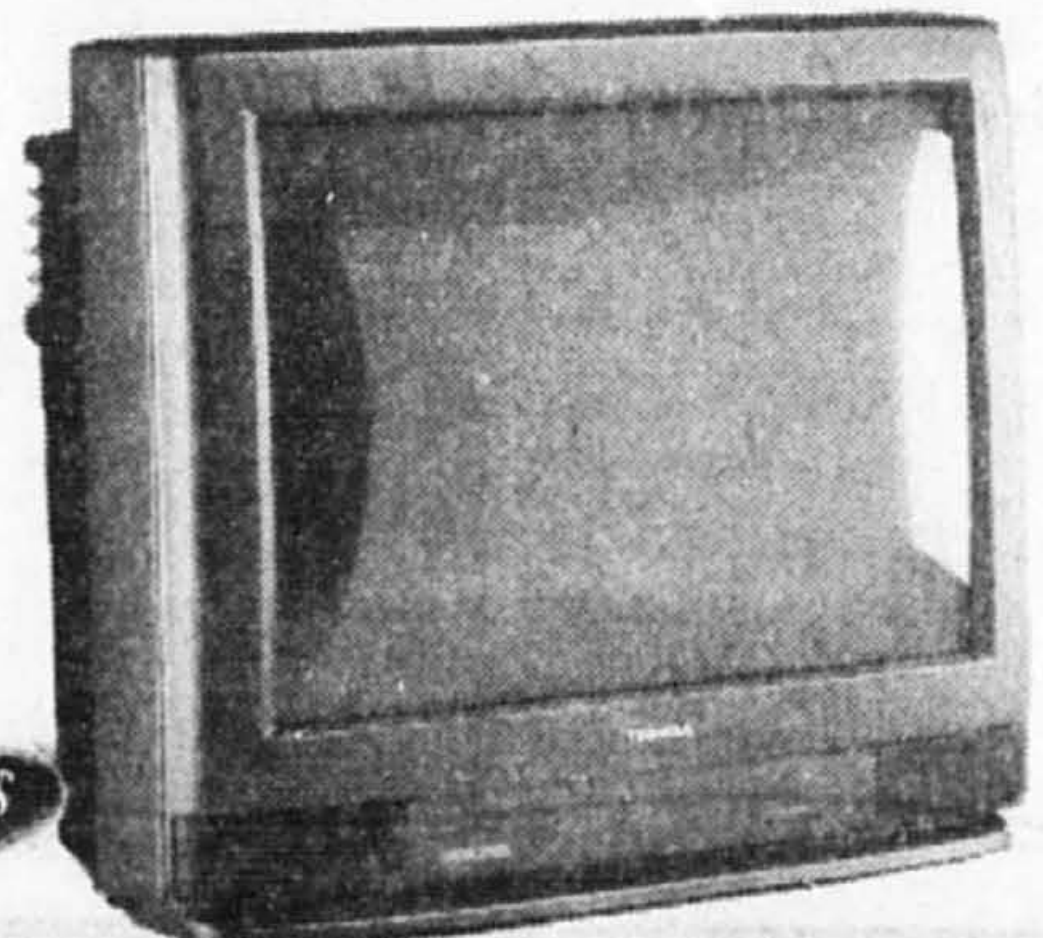
Pour Andrée, son papa est comme les autres, sauf que, comme des dizaines de milliers de Canadiens, Yves est atteint de sclérose en plaques. Devenez bénévole. Faites un don. Ensemble, nous trouverons le moyen de contrer la sclérose en plaques.

AIDEZ-NOUS MAINTENANT!
Composez le: 1-800-268-7582

Société canadienne de la
Sclérose en Plaques

SERVICES • RECHERCHE • INFORMATION

ACTION SOCIALE • COLLECTES DE FONDS • BÉNÉVOLES



**SÉRIE CINÉMA
TOSHIBA** Nouveau téléviseur 27" FST Black.

Image dans l'image. Amplificateur de noir. Son avant-Surround et

Cyclone ABX 3 haut-parleurs totalisant 24w. Télécommande universelle

avancée. TV27D90. Magnétoscope à 2 têtes autencettic.

antes. Affichage trilingue à l'écran. Syntenseur

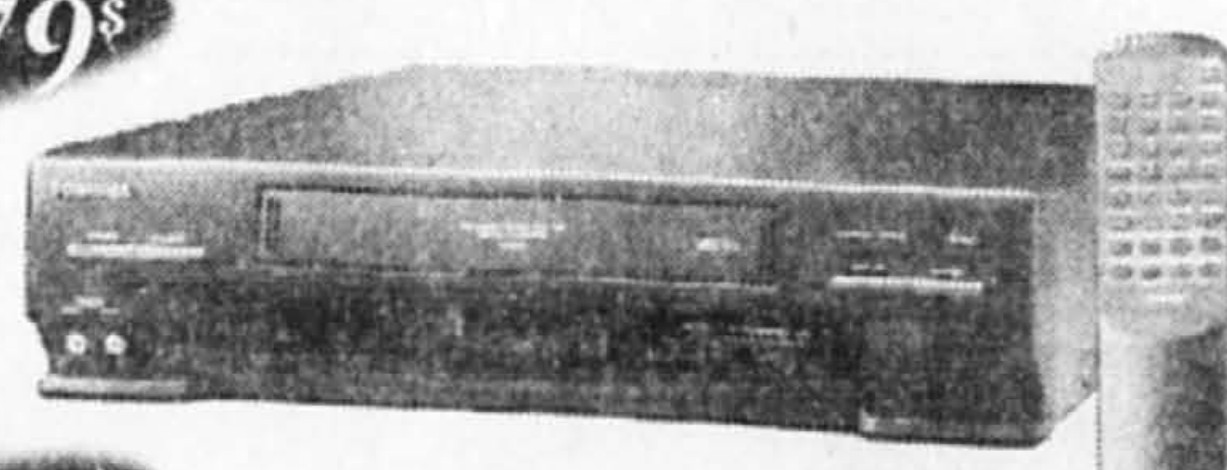
de 181 canaux. M260. Magnétoscope VHS stéréo HiFi. VCR*

4 têtes doubles azimuth autencetticantes. Entrées A/V avant et arrière.

Rembobinage ultrarapide. Syntenseur de 181 canaux. M660

279\$

449\$



Un film de perdu. Des dizaines d'enregistrés.

Vous avez peut-être remarqué qu'à la télé, un film peut souvent en cacher un autre. De ces soirs où trois films passent à la même heure: un pour monsieur, un pour madame et deux ou trois séries pour belle-maman. Il est définitivement temps de vous équiper d'un téléviseur avec image dans l'image, d'au moins un magnétoscope et d'une puissante télécommande. Avec Fillion électronique, un film de perdu, des dizaines d'enregistrés.

Fillion
électronique

5730, rue Sherbrooke Est - Pres du métro Cadillac - 254-6041 - Stationnement

« On connaît la musique. »

EXPOSITION DE TIMBRES



Millions de timbres, enveloppes, cartes postales et souvenirs offerts par près de 60 détaillants.

31 mars, 1er et 2 avril
PLACE BONAVENTURE
DE MONTRÉAL

HEURES: vend. de 11 h à 20 h;
sam. de 10 h à 18 h; dim. de 10 h à 17 h.
ADMISSION GRATUITE

PRIX DE PARTICIPATION POUR LES JEUNES

* Tirages GRATUITS aux heures! *



REPLAQUEZ VOTRE ARGENTERIE 25 % DE RABAIS

Confiez votre précieuse argenterie usée aux maîtres orfèvres Birks.
Ils lui redonneront son éclat original et sa beauté.
Cette offre se termine le 1^{er} avril 1995.



BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW/ POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

Un conseiller lavallois veut moins d'élus

BRUNO BISSON

■ Le conseiller municipal du quartier Saint-Sylvain de Laval, Maurice Clermont, a donné hier le coup d'envoi à une campagne du type « démocratie directe » visant à réduire du quart le nombre des élus au conseil municipal.

D'ici la fin de la semaine, environ 50 000 électeurs de Laval recevront une lettre signée par M. Clermont, accompagnée d'un coupon-réponse que les électeurs sont invités à poster s'ils approuvent la proposition de réduire de 24 à 18 le nombre des conseillers municipaux.

Le bureau de M. Clermont a aussi réservé un espace dans trois hebdomadaires locaux pour rejoindre le plus grand nombre possible d'électeurs dans le cadre de cet exercice de démocratie directe.

Selon Philippe Guilbaut, chercheur du conseiller Clermont, ce dernier a décidé de recourir à de tels moyens pour se faire entendre du conseil municipal, où il est le seul représentant de l'opposition.

Cette campagne a été organisée après que

M. Clermont eut tenté en vain de faire valoir cette proposition lors de l'adoption du dernier budget de la ville.

« Nous pensons que ce serait le bon moment de procéder à cette réforme, a expliqué M. Guilbaut. Il existe un déséquilibre entre les conseillers sur le plan de la représentation, présentement, puisque des conseillers ont plus de 11 000 électeurs alors que d'autres en ont à peine 5000. »

« La Ville a donc déjà des raisons logiques de procéder à une réforme de sa carte électorale avant les élections de 1997 même si elle n'en a pas l'obligation, ajoute le chercheur. Nous pensons qu'elle pourrait en profiter du même coup pour réduire le nombre de districts électoraux à 18. Cela nous ferait un ratio de représentation semblable à celui de la ville de Montréal. »

Selon M. Guilbaut, réduire de six le nombre d'élus pourrait avoir un impact économique bénéfique pour la ville, qui verse 30 000 \$ par année (dont 10 000 \$ non imposables) à tous les conseillers n'occupant pas de poste au comité exécutif. Il cite deux bureaux aménagés dans une aile arrière de l'hôtel de ville pour les conseillers du parti

au pouvoir qui ne sont occupés par personne.

« À peu de chose près, affirme le chercheur, la superficie de ces bureaux représente l'espace occupé par des services de la Ville qui sont logés dans des édifices loués. »

Ainsi, ajoute-t-il, si on réduit le nombre de conseillers, la Ville pourrait annuler un de ses baux avec une entreprise privée et relocaliser ses fonctionnaires à l'hôtel de ville, en plus de supprimer six salaires d'élus ainsi que les fonds de pension qui s'y rattachent et les frais d'un régime d'assurance-santé.

Selon M. Guilbaut, une pré-consultation menée en guise de test auprès de 200 personnes en février dernier a obtenu un taux de réponse favorable d'environ 40 p. cent.

Le conseiller Clermont utilise ce type de méthode afin d'avoir le plus d'impact populaire possible face au conseil municipal, qui lui a servi une fin de non-recevoir, il y a quelques mois, sur la même question.

Il dit vouloir imiter en cela un ancien maire de Laval qui s'était présenté à Québec avec une pétition de milliers de noms, au début des années 80, pour que la Ville obtienne sa station de métro.

Des travaux d'aménagement sur le mont Royal

Le maire Bourque annonce aussi des investissements dans Côte-des-Neiges

ANDRÉ PÉPIN

■ Des travaux d'aménagement seront effectués cette année et l'an prochain sur le mont Royal et dans le quartier Côte-des-Neiges, a annoncé hier le maire Pierre Bourque, malgré le désengagement du gouvernement du Québec qui revoit à la baisse sa participation à la rénovation des grandes infrastructures.

Le maire Bourque a vivement réagi, hier, aux informations diffusées par l'opposition du RCM, qui l'accuse d'abandonner la

montagne. « Dès cette année, nous consacrons 1,5 million à la renaturalisation de la partie est du piémont. L'an prochain, c'est 800 000 \$ qui seront investis aux alentours du lac des Castors », a indiqué Mme Georgine Coutu, du Comité exécutif, responsable de ce dossier.

Montréal, précise-t-elle, poursuivra également des travaux d'aménagement près du chalet, notant que la rénovation des escaliers Trafalgar, Drummond et du Musée, est pratiquement terminée.

Les travaux, qui sont retardés en raison de la diminution de 4,4 millions de l'aide de Québec, ont trait à la rénovation de la partie ouest du piémont et à la construction d'un sentier piétonnier sur le flanc nord.

Mme Coutu et le maire Bourque ont par ailleurs indiqué que la réfection du belvédère Camilien-Houde n'est aucunement affectée par la diminution des subventions du gouvernement du Québec. Cette rénovation de 1,2 million sera entreprise l'automne prochain.

Mme Coutu a rappelé que Montréal, sous l'administration Doré, a consacré neuf millions à divers travaux touchant la protection et la conservation du parc Mont-Royal et des divers équipements qui y sont situés.

Montréal va par ailleurs de l'avant avec son projet de construction du centre sportif Côte-des-Neiges. La ville paiera seule les quatre millions nécessaires à sa réalisation. Ottawa et Québec devraient emboîter le pas prochainement dans ce dossier, a indiqué Mme Coutu.

NOUS AVONS BÂTI LA PLUS GRANDE BANQUE AU PAYS, UN CLIENT À LA FOIS.

VOICI UNE ANNONCE POUR FRANCE BELLAMY

Donc, vous avez pris la décision de rénover? Excellent! C'est souvent pas mal plus simple de faire quelques travaux que de se trouver une autre maison.

Savez-vous combien vous voulez dépenser pour les travaux? Il serait peut-être avantageux pour vous de financer ces coûts en employant une marge de crédit ou en augmentant votre hypothèque.

De toute façon, donnez-nous un coup de fil, votre directeur de comptes vous trouvera la meilleure façon de le faire.



BANQUE ROYALE

Avec vous.

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Rien ne surpasse **ROHDE** d'Allemagne pour la marche en grand confort.
Seulement **110\$**

LE KOBLENZ
Empeigne de cuir
Pointures 6 à 13
Havane/beige ou brun/havane

LE BERLIN
Empeigne de cuir
Pointures 6 à 13
Havane/beige ou noir/gris

Nouvelle semelle Rohde

Commandes téléphoniques à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • À Montréal 288-6677

Mail Champlain Brossard • 960 Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Entrepôt 2050-2056, Bleury • Centre Rockland
Fairview Pte-Claire • Carrefour Laval • Galeries d'Anjou • No. 11 York, Ottawa

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Club, Interac, A. Gold & Sons

LUNDI 10 VOIR

Carrières et professions
285-7320
Téléphone 499-2053

Les meilleurs employés et les meilleurs employeurs savent où se donner rendez-vous.

Chaque semaine, **La Presse** rejoint efficacement 919 400 lecteurs* de qualité.
* Source: NADbank '93



Avec une Saab, on peut s'offrir le luxe d'un conseiller financier.

A partir de 35 995 \$
ou
499 \$/mois
(36 mois)

Car une chose est sûre, louer une Saab vous laisse des fonds disponibles pour spéculer. Pour seulement 499 \$ par mois, vous aurez tout ce qu'on peut attendre d'une berline d'exception : un moteur 2,3 L avec système de gestion Trionic et turbo basse pression, des freins à antiblocage, une cage de sécurité en acier, deux sacs gonflables, un système d'alarme antivol à télécommande, des sièges avant chauffants, une climatisation automatique sans CFC et un filtre à air de ventilation antipollen. Seul le conseiller financier est en option, car même avec tous ces équipements, certains osent prétendre que s'ils roulent en Saab, c'est pour investir ailleurs l'argent qu'ils ne mettent pas dans leur voiture.

La Saab 9000 CS 1995

* Financement basé sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la Saab 9000 CS 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 6 500 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 499 \$ et dépôt de garantie remboursable de 575 \$ requis à la signature du contrat. Option d'achat: 19 159 \$. Frais de 5 \$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sous la supervision du crédit. Voyez votre concessionnaire Saab pour plus de détails.

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU 1015, boul. St-Martin Est Laval 381-9191	DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU 1400, boul. Décarie Montréal 483-5555	GRAVEL SATURN SAAB ISUZU 1, place Ville Marie, Montréal (angle Cathcart et McGill) 861-2000	GRENIER SATURN SAAB ISUZU 705, boul. Des Seigneurs Terrebonne 964-1374	MONDIAL SATURN SAAB ISUZU 9415, avenue Papineau Montréal 385-7222	SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE 249, boul. Seigneurs Ouest Blainville 437-6317	WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU 10333, boul. Gouin Ouest Rouxborn 684-3161
---	---	---	--	---	---	--

Le procès de Richard Timm se poursuit devant le jury

GEORGES LAMON

■ Il a été beaucoup question de mandat de perquisition chez Manon Harvey, amie de Richard Timm, à la reprise du procès de ce dernier devant le jury, qui, depuis une semaine avait été libéré pour permettre à la défense de présenter un point de droit. Point de droit sur lequel le juge André Biron, de la Cour supérieure, avait rendu sa décision un peu plus tôt.

Le sergent-détective Pierre Morasse a admis qu'au moment où il était allé chez Manon Harvey, à Saint-Hubert, le 19 octobre 1993, pour perquisitionner, il n'avait pas en main de mandat en bonne et due forme. Il avait bien saisi certaines pièces (serviette et rouleau de ruban gommé) chez elle. Elle avait exigé à tout le moins un reçu. Ils étaient convenus qu'il reviendrait avec le mandat. C'est un peu plus tard, après avoir obtenu d'un juge de paix une ordonnance de saisie sans mandat, qu'il est revenu chez elle. Lui a-t-il exhibé l'ordonnance en question? Il répond par l'affirmative.

Me John Pepper Jr, pour la défense, a confronté l'enquêteur Morasse avec son témoignage fait à l'enquête préliminaire de Richard Timm, le 26 octobre 1993. Le policier précisait alors: «Je ne lui ai pas montré le mandat, mais je lui ai dit que je l'avais, par exemple». Hier, il a reconnu son témoignage d'alors, disant que «c'était écrit dans sa déposition». Mais il soutient aussi avoir montré le mandat à Manon Harvey. Dans un autre témoignage rendu le 1^{er} décembre 1994 devant le juge André Denis, le policier Morasse disait également détenir un mandat de perquisition.

Quatre témoins ont été entendus en cette douzième journée du procès de Richard Timm, ac-

cusé de complot pour le meurtre de ses parents adoptifs, Gilbert Timm et Victoire Cossette, et aussi du meurtre de ces derniers. Il s'agit de deux enquêteurs de la police de Brossard et de deux experts en chimie de la Direction des expertises judiciaires.

Le sergent-détective André Martel est venu préciser avoir saisi une scie et de la limaille de fer sur le parquet de l'espace de rangement au sous-sol du domicile de Richard Timm, au 185, rue Longtin, à La Prairie. C'était le 18 septembre 1993, soit dix jours après les meurtres. Toutefois, à la suite d'analyses en laboratoire, on n'a pas pu relier cette limaille de fer à une scie quelconque ni à celle trouvée dans le coffre à outils de Timm et produite en preuve par la défense. La scie aurait pu servir à tronçonner le canon de l'arme.

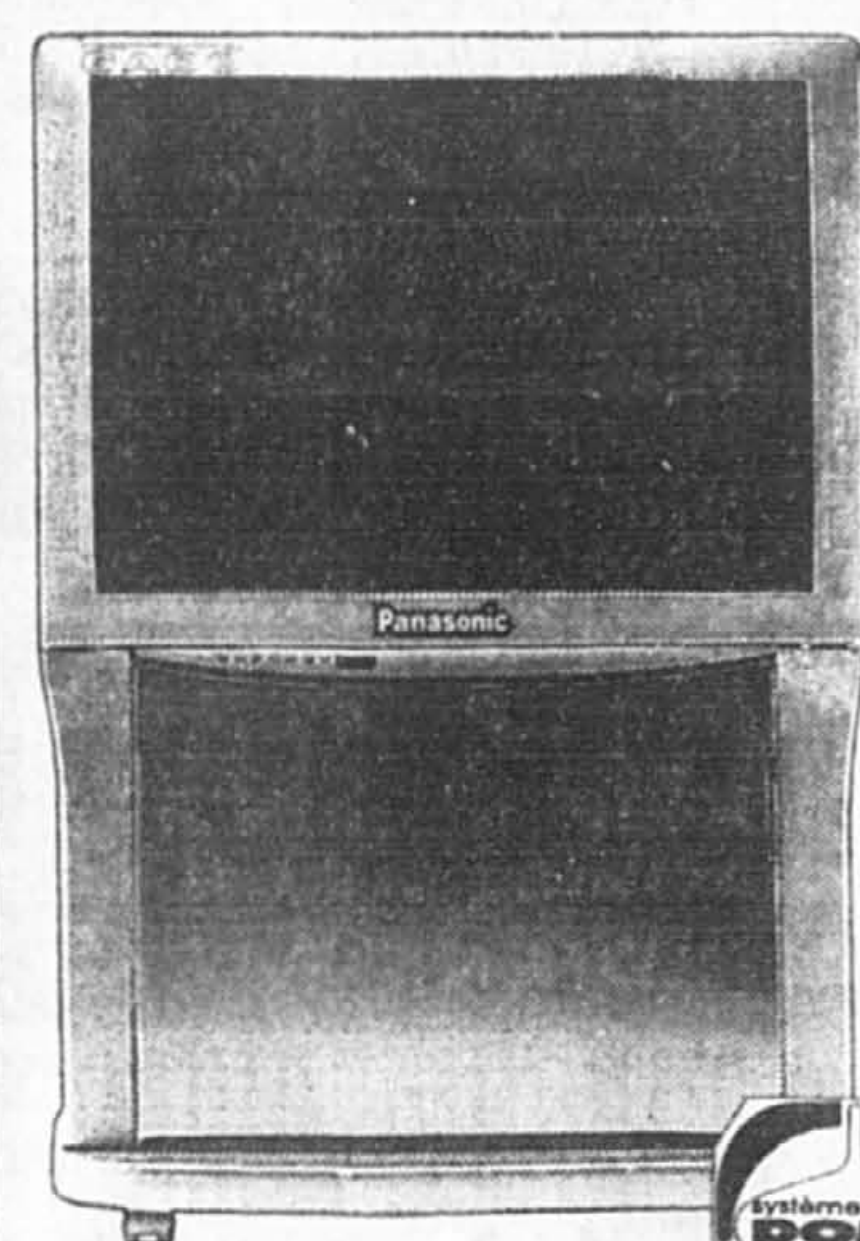
Le chimiste Bernard Labrecque, qui a analysé cinq bouts de ruban gommé gris provenant d'un rouleau et qui a servi à la fabrication d'un silencieux arti-

sanal autour du canon de l'arme tronçonnée, a été catégorique: les différents bouts s'assemblaient et étaient «parties intégrantes du rouleau».

Son collègue Pierre Lachambre a analysé la texture d'une débarbouillette marine ayant servi à entourer le canon de l'arme, et d'une serviette marine appartenant à Timm et saisie chez Manon Harvey. Il a affirmé que les deux pouvaient former un ensemble, puisqu'elles étaient «en tous points de même nature». Il a également analysé des particules retrouvées sur l'oreiller de Mme Cossette. Il est formel, ces particules noires et jaunes sont «de même nature» que celles provenant du bout de gaine servant à isoler les tuyaux de plomberie et retrouvées sur l'arme.

On entame ce matin la treizième journée de ce procès. Déjà, Me John Pepper Jr a laissé entendre qu'il pourrait soulever un autre point de droit. Mais le juge Biron a demandé au jury de revenir quand même ce matin.

LA G A O O DE Panasonic



Financement disponible

27" Série XF
Modèle CT 27 X F11

- écran ultra-plat
- télécommande «Easicon» multi-marque
- système sonore Dome
- nouveau coffret compact au fini satiné

999\$

BASE EN SUS



972, boul. St-Laurent, Montréal. Tél.: 861-8050 / 0143

AUDIOVILLE

Pas sérieux! 12 mois avant de payer ce meuble?



Tout-cuir
Prix rég. 3631\$
2599\$

Non. Un an!

Oui, vous avez bien lu. Vous ne paierez ce meuble qu'en avril 1996 chez Mariette Clermont*.
Douze mois pour payer... ou un an si vous préférez.

Venez choisir parmi nos vastes collections de meubles et d'articles divers en magasin.

Alléchant non?

En avril seulement.

**mariette
clermont**

Aussi beau que vous l'imaginez, moins cher que vous ne le croyez.

6255, rue St-Hubert
273-7711
2020, rue University
845-7296
2300, boul. Le Corbusier, Laval
382-6870

Heures d'ouverture
Lundi, mardi, 10 heures à 18 heures
mercredi
Jeudi et vendredi 10 heures à 21 heures
Samedi 9 heures à 17 heures
Dimanche 11 heures à 17 heures

*Achat minimum requis 750\$. Vous ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation de crédit. Aucun paiement ni intérêt si payé en entier le 12 avril 1996. Cette offre s'applique à tous les articles en magasin.

10 ans de prison après l'aveu de son meurtre

YVES BOISVERT

■ John Matthew Mason, un Américain de 35 ans qui a confessé cet hiver un meurtre commis à Montréal en 1977, a été condamné hier à l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans, au palais de justice de Montréal.

Entre le 7 et le 9 octobre 1977, Mason, alors âgé de 18 ans, avait été pris sur le pouce par Gerald Lambert, un infirmier au chômage âgé de 25 ans. Mason se prostituait pour vivre.

Rendu chez Lambert, Mason devient subitement dégoûté de son mode de vie, a-t-il écrit dans sa lettre de confession. Il décide de voler Lambert, qui l'irrite parce qu'il ne parle pas anglais et qu'il est ivre.

Mason a attaché Lambert avant de le tuer de 46 coups de coupe-papier.

L'Américain, qui n'était que de passage à Montréal, a pris la fuite vers Boston. Le corps de Lambert a été découvert le 19 octobre dans son logement de la rue Bruchési, dans le nord-est de Montréal. Les policiers n'avaient aucune piste.

Dans les années qui ont suivi, Mason a confessé son crime une première fois, mais a tout nié quand deux policiers montréalais sont venus l'interroger en Floride.

Mason, sous un nom d'emprunt, a été soldat pour l'armée américaine au Japon et en Corée. De retour aux États-Unis, il a commis plusieurs vols et s'est mis à consommer de la drogue. Il a été condamné à 20 ans d'emprisonnement en 1983 pour ce qu'il décrit comme un «incendie criminel relativement mineur».

Finalement, au mois de janvier 1995, apparemment rongé par le remords, Mason s'est livré aux policiers de San Francisco, où il vivait. Il leur a confessé son meurtre d'une «innocente victime», comme il a dit, et il a été extradé à Montréal.

Il a plaidé coupable à une accusation de meurtre non prémédité. La peine en pareil cas est automatiquement l'emprisonnement à perpétuité.

La Couronne (Hélène Morin) comme la défense (Salvatore Mascia) s'entendaient cependant pour ne pas recommander d'augmenter sa période d'admissibilité à une libération conditionnelle, fixée par la loi à 10 ans pour un meurtre au second degré, mais pouvant être augmentée jusqu'à 25 ans en cas de circonstances particulièrement aggravantes.

La juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, a dit hier que malgré la brutalité du crime, rien ne justifiait de s'écarter de la norme de dix ans. Elle a souligné que sans les aveux spontanés de Mason, ce meurtre serait encore non résolu. De plus, il faut considérer le crime au moment où il a été commis: à cette époque Mason n'avait aucun antécédent judiciaire.

DC ET CASSETTES MAINTENANT DISPONIBLES AU MAGASIN D'ANJOU

ÉLECTROMÉNAGERS

REMISE PAR LA POSTE DE 50\$ SUR TOUT ACHAT DE LAVEUSE ET SÈCHEUSE DE MARQUE GENERAL ELECTRIC

MOFFAT

REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE FORMAT FAMILIAL

- 3 compartiments
- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



GENERAL ELECTRIC

REFRIGÉRATEUR SANS GIVRE 18 P. CU.

- 3 compartiments
- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



PRIX INCROYABLE

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE GRAND PRIX

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



MOFFAT

LAVE-VAISSELLE LAVE-VAISSELLE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



ASPIRATEUR HOOVER

GRATUIT AVEC L'ACHAT DE TOUT REFRIGÉRATEUR ET CUISINIÈRE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



MOFFAT

LAVEUSE ET SÈCHEUSE À GRANDE CAPACITÉ

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



Gibson

CARACTÉRISTIQUES:

- 3 compartiments
- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



GENERAL ELECTRIC

REFRIGÉRATEUR CÔTÉ À CÔTÉ

- 3 compartiments
- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



GENERAL ELECTRIC

CUISINIÈRE À FOUR AUTOMATISÉE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



Wood's CONGELATEURS

NOUS AVONS UNE BONNE SÉLECTION DE CONGELATEURS DE QUALITÉ WOOD'S

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



ASPIRATEUR HOOVER

GRATUIT AVEC L'ACHAT DE TOUT REFRIGÉRATEUR ET CUISINIÈRE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



MOFFAT

LAVEUSE ET SÈCHEUSE À GRANDE CAPACITÉ

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160



FUTURE SHOP ENTREPÔT DE L'ÉLECTRONIQUE

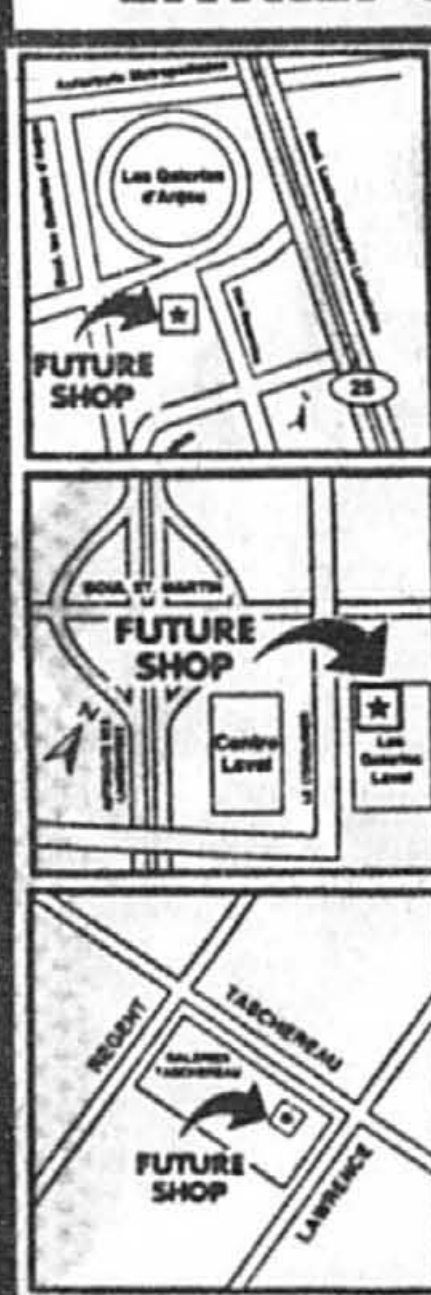
NOUS BATTONS TOUS LES PRIX!

ANNONCÉS PAR LES AUTRES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS CANADIENS PAR 55% de la différence. (DÉTAILS EN MAGASIN)

0% OPTION SANS INTÉRÊT POUR 12 MOIS

SUR TOUT ACHAT AUDIO & ÉLECTROMÉNAGER OU AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT POUR 6 MOIS

SUR APPROBATION DE CRÉDIT: FRAIS ADMINISTRATIFS MINIMUMS PAYABLES À L'ACHAT. POUR 12 MOIS SANS INTÉRÊT PAIEMENTS MENSUELS MINIMUMS REQUIS.



ANJOU

7200, BOUL. DES ROSAIES

LAVAL

1645, BOUL. LE CORBUSIER

GREENFIELD PARK

745, BOUL. TASCHEREAU

BALAYAGE DE FIN DE MOIS

AUCUNE CARTE DE MEMBRE NECESSAIRE

JEUDI 9h à 21h
VENDREDI 9h à 21h
SAMEDI 9h à 17h

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

AUDIO POUR AUTO ET PORTATIFS

Clarion

AM/FM CASSETTE AVEC CONTRÔLEUR DC

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

AUDIO POUR MAISON

SHARP LECTEUR 3 DC

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

TÉLÉVISIONS

RCA STÉRÉO 27"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

TOSHIBA 32"

TOSHIBA 32"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

MAGNÉTOSCOPES ET CAMÉSCOPES

MAGNÉSCOPE HIFI STÉRÉO

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

SHARP 4 TÊTES HI-FI

SHARP 4 TÊTES HI-FI

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Sheerwood CONTRÔLEUR DC

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

ONKYO DOLBY SURROUND

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

TOSHIBA STÉRÉO 27"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

RCA 31"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

MAGNÉSCOPE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

MITSUBISHI 4 TÊTES HIFI STÉRÉO

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Clarion

HAUT-PARLEURS 6" x 9" 100 WATTS

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

TEAC DOLBY SURROUND

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

MITSUBISHI 27"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

RCA 35" IMAGE SUR IMAGE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

GoldStar 4 TÊTES +

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

CRAIG

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

CRAIG

COMBINÉ À LECTEUR DC

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

RCA LECTEUR 5 DC

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

RCA TÉLÉVISEUR 25"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

MITSUBISHI 35" STEREO TV

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

MAGNÉSCOPE TÉLÉCOMMANDE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

TOSHIBA À PRIX ABORDABLE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

SHARP

CHANGEUR 5 DC

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Cerwin-Vega

AT-8: UNE GAGNANTE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

JVC 20"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

RCA 46"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

RCA 8MM

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Canon 8MM

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

FISHER

MAGNÉTOCASSETTE AM/FM À LECTEUR DC

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Infinity HAUT-PARLEURS

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

SHARP STÉRÉO 20"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

RCA 46"

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Panasonic VISEUR COULEUR

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Canon GRAND ANGLE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

BUREAU DE MAISON

MULTIMÉDIA EN FOLIE

SYSTÈME MULTIMÉDIA 486/50 MHZ À PRIX INCROYABLE

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

NEC ET brother

ENSEMBLE COMPLET PENTIUM

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Apple MACINTOSH

LC 575-CD

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

brother ANTIFROISSEMENT

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

brother COUPE-PAPIER

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Panasonic

SANS FIL 10 CANAUX À REDUCTEUR DE BRUIT 'SOUND CHARGER'

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

486 DX2/50 À UNITÉ CD-ROM

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

TRANSFORMEZ VOTRE ORDINATEUR EN SYSTÈME À QUADRIPLIE VITESSE POUR SEULEMENT 499\$

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Apple Macintosh Powerbook 150

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

SAMSUNG QUALITÉ LASER

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

SHARP NX-1

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

SANYO SANS FIL 10 CANAUX

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

COMPAQ 520 CDTV

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

IBM ACTIVIA 351 MINI-TOUR

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Apple Macintosh Powerbook 150

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

CITIZEN

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

XEROX PHOTOCOPIEUR

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

BEL TRONICS

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

NEC VERSA V 486 DX2/50

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Packard Bell ORDINATEUR PENTIUM

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Apple Macintosh Powerbook 150

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

CONNECTIX RAM DOUBLER V1.5

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

YASHICA

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Canon SURESHOT MAX

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

NEC VERSA V 486 DX2/50

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Leading Edge PENTIUM 90

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

JVC BOITE DE 10

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

CONNECTIX RAM DOUBLER V1.5

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

YASHICA

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Canon SURESHOT MAX

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

NEC VERSA V 486 DX2/50

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

Leading Edge PENTIUM 90

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

JVC BOITE DE 10

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

CONNECTIX RAM DOUBLER V1.5

- 2 portes à ouverture facile
- 18 p. cu. congelateur
- 18 p. cu. congelateur

MRB 10041
25354160

La CSST vise d'abord la protection du revenu et le retour au travail

LILIANNE LACROIX

« Si le barème des dommages corporels de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) est moins avantageux que dans certains autres pays, c'est que le Québec a choisi de mettre d'abord l'accent sur la protection du revenu et le droit au retour au travail. »

S'il ne contestait nullement les chiffres avancés par le docteur Bernard Chartrand, un omnipraticien spécialisé dans l'évaluation des dommages corporels et qui a vertement critiqué dans notre édition de lundi les barèmes en vigueur tant à la CSST qu'à la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ), le docteur Jean-Yves Dansereau, directeur des services médicaux à

la CSST, tenait à y apporter un complément.

On se souvient qu'à la suite d'une étude comparative des barèmes québécois et étrangers, le docteur Chartrand avait qualifié les barèmes en vigueur de « restrictifs, incohérents et inéquitables ».

« Sans remettre en question l'étude du docteur Chartrand et l'exactitude des chiffres qu'il avance, il importe d'apporter un complément d'information pour bien comprendre la place qu'occupe le barème pour dommages corporels dans le régime québécois de santé et sécurité du travail », explique le docteur Dansereau.

Selon lui, les indemnités calculées à partir du barème ne représentent qu'une partie minime de l'aide apportée

aux travailleurs. « Malgré leur importance (80 millions de dollars), les indemnités pour dommages corporels ne représentent que 7 p. cent des prestations, dit-il. Par contre, les sommes versées pour remplacer le revenu totalisent 838,5 millions, soit 71 p. cent de toutes les prestations versées en 1993. » Cette emphase mise sur la protection du revenu et de l'emploi assurerait, selon le médecin, une protection fort valable aux travailleurs québécois.

Qu'on n'indemnise pas la douleur représente toutefois, et le docteur Dansereau se disait d'accord là-dessus avec le docteur Chartrand, une des faiblesses du système : « Le problème, c'est qu'il n'y a pas de méthode uniforme et reconnue d'évaluer la douleur. Mais c'est une faiblesse, je l'admets. Notre régime

pourrait sûrement être amélioré s'il y avait volonté des milieux médical, patronal et syndical ».

S'il acceptait volontiers la critique du docteur Chartrand sur la non-indemnisation de la douleur, le docteur Dansereau niait par contre que la CSST refuse automatiquement de reconnaître les atteintes « non mesurables ». « Il y a des tests indirects qui permettent de détecter les atteintes, explique-t-il. Un patient qui a une atteinte au poignet aura de la difficulté à serrer les doigts du médecin, une atteinte à l'épaule se traduira souvent par une difficulté de maintenir les bras en l'air, une blessure au coude empêchera une rotation aisée du poignet. Le problème, c'est que ces atteintes ne sont pas détectées de façon uniforme par tous les médecins. Un

physiatre par exemple aura beaucoup plus de facilité à reconnaître certaines blessures qu'un autre médecin... »

Par quel exercice logique peut-on expliquer qu'une blessure vaut plus ou moins selon qu'elle est subie au travail ou au volant de sa voiture ?

« Ces différences de barèmes s'expliquent par la nature des clientèles desservies, réplique M. Roland Longchamps, vice-président aux finances de la CSST. La SAAQ indemnise toutes les personnes, de l'enfant jusqu'au retraité. Les compensations pour perte de revenus sont plus difficiles à établir pour ces personnes et c'est pourquoi la SAAQ a décidé de donner plus de poids à son barème dans la compensation des victimes. »

Participez au concours

TROUVEZ LE SCOOP BELL

Cherchez-le

2

Chaque jeudi, du 9 février au 6 avril, notre petit bonhomme se cache dans ce quotidien. Quand vous l'aurez trouvé, notez ses paroles et hâtez-vous de nous les répéter au 1 800 514-1424. Il faut appeler entre 8h et 18h, le jour même.

La Presse

3

SCOOP

Regardez la télé

Chacun des huit gagnants d'un an d'interurbain Bell sera choisi au hasard parmi les participants du jour et nommé sur les ondes de Radio-Canada lors de l'émission Scoop. Tous les participants courront la chance de gagner le voyage lors du tirage qui aura lieu le 6 avril 1995, lors du dernier épisode.

Les gagnants devront répondre à une question mathématique. Règlement du concours disponible dans les magasins *Téléboutique* Bell ou en expédiant une enveloppe préadressée et affranchie à: Concours Trouvez le scoop Bell, 425, Grande-Allée Est, Québec, Qc G1R 2J5. Ce concours s'adresse aux clients résidentiels de Bell Canada âgés de 18 ans et plus, habitant au Québec.

4

GAGNEZ un an d'interurbain Bell gratuit

Jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

5

GAGNEZ un voyage pour deux autour du monde

Un voyage d'une durée d'un mois d'une valeur approximative de 25 000 \$ et, si vous êtes abonné au plan *InterMax* Bell, 1 000 \$ d'argent de poche.

CLUB VOYAGES.

Attention!
Grand tirage le
6 avril à 17 h 00!

Aubaines pratiques

25^e ANNIVERSAIRE

rabais \$50

9995
140.95

Multimètre à gamme automatique avec mesure efficace réelle, testeur de diode, compteur de fréquence et protection contre les surtensions. 22-174

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

rabais jusqu'à \$6 ch. a.

C) Testeur de piles. Pour 1.5, 3, 6, 9, 12, 15 et 22.5 volts. 22-032 Cour. 19.95. **solde 13.95**
D) Multimètre à 8 gammes. 22-9023. Cour. 19.95. **solde 13.95**

rabais \$50

9995
140.95

Paquet de 7 tubes rétrécissants à cloisons doubles. Rétrécissent et adhèrent sous l'action de la chaleur. Utile pour identifier des outils. 2788330

rabais \$25

4495
60.95

Multimètre numérique avec testeur de diode, gamme automatique, protection contre les surtensions et auto-polarité. 22-166

rabais \$30

5999
88.95

Télécommande universelle pour commander 4 appareils audio/vidéo. 15-8907

rabais \$10

16999
170.95

Antenne UHF/VHF amplifiée avec rotateur à télécommande câblée. Format compact qui permet l'installation à l'extérieur ou dans le grenier. 15-8230

rabais \$3

399
4.95

E) Tresse à dessouder. 64-2090. Cour. 6.99. **solde 3.49**
F) RABAI \$3. Fer à souder de 45 watts à panne remplaçable. 64-8071 Cour. 9.99. **solde 6.99**

rabais \$2

1199
12.99

G) RABAI \$3. Jeu de tournevis avec 2 Phillips et 4 standard. 64-1959. Cour. 6.99. **solde 3.99**
H) RABAI \$5. Ens. de clé à rochet. 6418101. Cour. 24.99. **19.99**
J) RABAI \$2. Ensemble de tournevis à pointes interchangeables. 6418100. Cour. 13.99. **solde 11.99**

rabais \$5

1999
24.95

SI
ÇA VOUS
CONCERNE,

ÇA NOUS CONCERNE.



Au cours des dix dernières années, les minifourgonnettes de Chrysler se sont bâti une solide réputation au niveau de la sécurité.

Cependant, certains reportages média ont récemment mis en question la sécurité du loquet du hayon des minifourgonnettes Dodge, Plymouth et Chrysler de modèle 1984 à 1994. Si vous êtes propriétaire d'une de ces minifourgonnettes, vous avez peut-être été touché par ces reportages.

Chez Chrysler, nous sommes convaincus que le loquet du hayon de nos minifourgonnettes est sans défaut. Nous endossons la qualité et la sécurité de nos minifourgonnettes, jusqu'aux loquets des hayons.

Nous comprenons très bien vos questions et nous tenons à vous assurer que la sécurité de votre famille

nous est très chère; nous tenons aussi à ce que vous ayez l'esprit tranquille. C'est pourquoi nous remplacerons sans frais par un loquet plus fort l'actuel loquet du hayon de votre minifourgonnette de modèle 1984 à 1994 dès que nos approvisionnements le permettront.

D'ici peu, vous recevrez de Chrysler Canada une communication écrite à ce sujet; entre temps, si vous désirez de plus amples renseignements, téléphonez-nous sans frais au 1 800 669-0248. Nous voulons que vous vous sentiez en sécurité... et rassurés.



Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.



LIVRAISON GRATUITE
Même le samedi!
Détails en magasin.

PAS DE FRAIS CACHÉS!

PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

NE PAYEZ RIEN AVANT

1996

AUCUN DÉPÔT!

MÊME SUR LES TAXES!

AUCUN INTÉRÊT!

AUCUN PAIEMENT!

FRAIS D'ADMINISTRATION. SUR PRODUITS PRÉSÉLECTIONNÉS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN. CETTE PROMOTION NE PEUT ÊTRE COMBINÉE À UNE AUTRE.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

LA PLUS GRANDE SÉLECTION DU QUÉBEC
EN AUDIO ET TÉLÉVISION

MEUBLE GRATUIT
AVEC TÉLÉVISEURS SÉLECTIONNÉS

SANYO

MINI CHAÎNE STÉRÉO
avec LECTEUR LASER
à CHARGEUR FRONTAL

- Amplificateur à circuit BasaXpander
- Prises d'entrée aux. et vidéo
- Compatible CD 3 et 5 po.

299⁰⁰

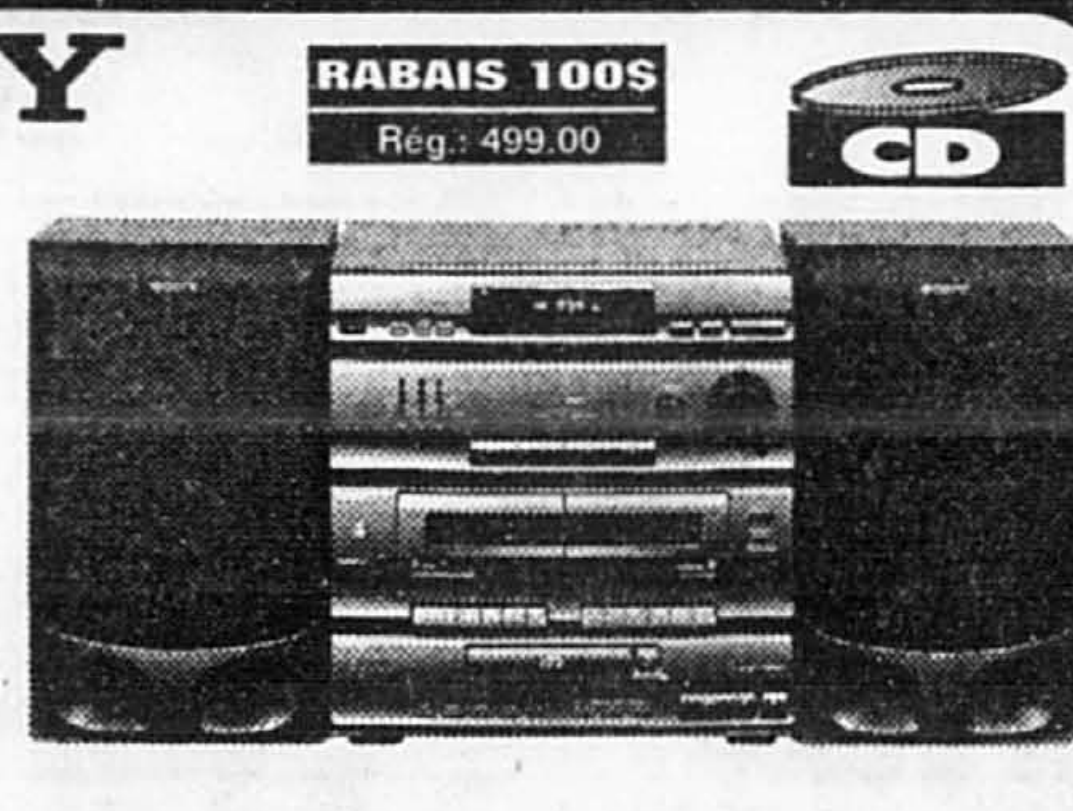


SONY

CHAÎNE HI-FI
STÉRÉO MÉDIANE

- Amplificateur de 10 watts x 2
- Syntonisateur AM/FM à 30 pré-réglages
- Lecteur laser à double CNA
- Double platine à cassette
- Enceintes acoustiques à 2 voies

399⁰⁰



aiwa

MINI SYSTÈME AUDIO
AVEC LECTEUR LASER À CHANGEUR 3 DISQUES

- Égalisateur graphique 3 positions
- Mémoire CD 30 sélections
- Double cassette à auto-inversion
- Enceinte acoustiques 3 voies

499⁰⁰



JVC

MINI SYSTÈME HI-FI

- 25 watts/canal
- Égalisateur graphique pré-réglé sur 3 positions
- Télécommande
- Double cassette
- Haut-parleurs "bass-reflex" 2 voies

549⁰⁰



JVC

MINI SYSTÈME HI-FI
avec CHARGEUR "6 CD+1"

- Programmation 20 plages
- Double cassette avec auto-inversion
- Haut-parleurs 3 voies

699⁰⁰



SONY

CHAÎNE PERSONNELLE

- Puissance 2x20 watts
- Ambiphonique
- Double cassette à auto-inversion automatique
- Télécommande

529⁰⁰



CASIO

MICRO-TÉLÉ COULEUR
AU PRIX D'UN BALADEUR!

99⁹⁹



PRODUIT DE MARQUE

STYLE MONITEUR COULEUR

RABAIS 40 \$
Rég.: 229.99

189⁹⁹



RCA

COLORTRAK PLUS™

RABAIS 100 \$
Rég.: 599.00

499⁰⁰



MITSUBISHI

IMAGE DANS IMAGE

RABAIS 100 \$
Rég.: 799.00

699⁰⁰



GoldStar®

COULEUR

- Télécommande
- Décodeur pour sous-titres
- Affichage à l'écran toutes fonctions

329⁰⁰



SANYO

DÉCODEUR DE SOUS-TITRES

- Affichage trilingue du menu
- Télécommande

399⁰⁰



RCA

MONITEUR RÉCEPTEUR STÉRÉO

- Affichage multilingue
- Télécommande universelle Master Touch™
- Image sur image

599⁰⁰



HITACHI

ÉCRAN ULTRA NOIR

- Son ambiphonique
- Entrée AV avant et arrière
- Entrée S-VHS
- Sortie audio variable

799⁰⁰



SONY



849⁰⁰

STÉRÉO
• Entrée audio et vidéo
• Auto-programmation initiale
• Guide des canaux

Panasonic



999⁰⁰

STÉRÉO
• 700 lignes de définition horizontale
• Télécommande universelle EASICON
• Système sonore DOME
• Écran SUPERFLAT

JVC



1199⁰⁰

STÉRÉO
• Télécommande "Super Command"
• Tube teinté super noir
• Résolution horizontale de 700 lignes
• Matrice ambiphonique "Surround sound"

HITACHI

ÉCRAN GÉANT

- Résolution horizontale de 750 lignes
- Système audio "Super Bass" de 24 watts
- Télécommande "Slim Genius" avec curseur
- Image sur image

1996

2999⁰⁰



Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASINS

LAVAL
3956
AUTOROUTE 440
686-3956

BROSSARD
8100
BOUL. TASCHEREAU
923-8100

MTL EST
4550
MÉTROPOLITAIN EST
722-4550

MTL OUEST
6815
TRANSCANADIENNE O.
630-6815

MTL CENTRE
6900
BOUL. DÉCARIE
733-6900

TROIS-RIVIÈRES
4520
BOUL. ROYAL
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
(819) 691-4520

SHERBROOKE
3280
BOUL. PORTLAND
À CÔTÉ DU CARREFOUR DE L'ESTRIE
(819) 346-6633

BOUTIQUES PLUS
Aucune garderie ni Club Vidéo dans ces boutiques.

Les Galeries de **JOLIETTE**
752-1255

Les Promenades de **SOREL**
746-4736

NOUVELLE avec Club Vidéo
Galeries de **HULL**
(819) 771-8382

NOUVELLE avec Club Vidéo
Complexe **DESJARDINS**
287-9696

Place **MONTRÉAL TRUST**
282-0432

Place **DESORMEAUX**
Longueuil
928-9003

Galeries **MONTENACH**
Beloeil
446-3831

Le coupeur tombe sur des pharmaciens

Risque de radiation pour cause de tranquillisants

ÉRIC TROTIER

■ Un membre du conseil d'administration de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Pierre Dicaire, risque la radiation pour avoir fourni à un « ami », sans ordonnance, 30000 comprimés d'un tranquillisant.

Dicaire, un pharmacien de premier plan qui possédait jusqu'à tout récemment deux pharmacies à Lachine, de même que Guy Millette, un pharmacien de Saint-Léonard, ont été reconnus coupables hier par le comité de discipline de l'Ordre des pharmaciens, d'avoir commis une « négligence grave » en fournissant respectivement 30000 et 10000 comprimés de Novodipam (10 mg).

Le Novodipam est un produit semblable au Diazepam, un tranquillisant régulièrement prescrit par les médecins. Or, il arrive que ce produit se retrouve sur le marché noir. Des personnes s'en servent en effet pour le mélanger à de l'alcool ou encore le consommer comme une drogue, en grande quantité.

Les 40000 comprimés dont il est question dans le jugement rendu hier ont servi à « dépanner » un ancien pharmacien radié à vie, qui voulait se fabriquer un alibi au moment où il était sous enquête, à l'automne 1992.

Jack Shore, ancien propriétaire d'une pharmacie, rue Sherbrooke, à Westmount, a été condamné en mai 1993 à 60 jours de prison pour trafic de narcotiques.

La preuve avait révélé qu'il avait vendu, en moins de deux ans, sans ordonnance, quelques 145000 comprimés de valium, de fiorinal et d'autres médicaments. Ses produits étaient particulièrement appréciés par des étudiants de l'université McGill.

Lorsque le syndicat de l'Ordre des pharmaciens a été mis au courant du trafic de Shore, ce dernier, sommé de présenter son inventaire, a dû mander l'aide de quelques confrères : il lui manquait en effet plus de 50000 comprimés de Novodipam et il était incapable de justifier cette disparition.

Dicaire et Millette lui ont alors refilé les médicaments, par l'entremise d'un intermédiaire, un certain Denis Cardinal. Ce dernier est un homme d'affaires qui fraye dans le milieu des compagnies pharmaceutiques depuis nombre d'années.

À l'été 1992, Cardinal avait exposé à Dicaire et à Millette un de ses nombreux projets : il disait vouloir mettre sur pied une entreprise de fabrication de médicaments et exporter des produits chimiques en Iran.

Pour leur défense, les deux pharmaciens ont fait valoir qu'ils avaient fait confiance à Cardinal ; ils croyaient que les médicaments serviraient aux fins du projet d'exportation. Leur « ami » les avait en quelque sorte bernés.

Mais le comité de discipline ne les pas crus, leur reprochant d'avoir agi de façon « négligente et irréfléchie », sans se soucier du destinataire et de l'utilisation du produit et, surtout, sans exiger une ordonnance médicale, obligatoire lorsqu'on transige un tel médicament.

« Il y a vraiment lieu de s'interroger quant à savoir comment et pourquoi un pharmacien aussi expérimenté et consciencieux a pu faire fi aussi facilement de ses devoirs de pharmacien. Deux hypothèses sont possibles : il a collaboré avec M. Cardinal, sachant à qui étaient destinés les médicaments, ou il s'est fait induire en erreur par ce dernier et il n'a pas pris les précautions requises. Dans les deux cas, il a été l'artisan de son propre malheur », écrivent les membres du comité de discipline dans le jugement contre Pierre Dicaire.

La sentence n'a pas encore été déterminée. Les avocats de l'Ordre et des deux pharmaciens devront présenter leurs plaidoiries à ce sujet dans les prochaines semaines. Chose certaine, des infractions aussi graves ont entraîné des radiations dans le passé.

Voyant sans doute venir les choses, Pierre Dicaire vient d'ailleurs de se débarrasser de ses deux pharmacies de Lachine, l'une, rue Provost, et l'autre, 32e avenue, qu'il a administrées autrefois avec l'ancien maire Guy Descary. Pierre Dicaire, qui devra aussi abandonner son poste au conseil d'administration de l'Ordre, est le fils d'un autre pharmacien, Jean, qui a présidé la corporation professionnelle des pharmaciens dans les années 1960.

Guy Millette était pour sa part au boulot, hier après-midi, dans sa pharmacie du 9220, boulevard Lacordaire, à Saint-Léonard. Il n'a pas voulu commenter le jugement, préférant s'indigner du fait que c'est La Presse qui lui apprenait la nouvelle...

Le Canada intercepte un intégriste algérien

Expulsé de France, Tsara Rahmani est arrêté à Mirabel

FRANÇOIS BERGER

■ Tsara Rahmani, un étudiant algérien de 30 ans, a été intercepté à l'aéroport de Mirabel par les autorités canadiennes hier après-midi. Rahmani a été expulsé hier de France, où il était assigné à résidence depuis le mois d'août à la suite d'une enquête sur les milieux islamistes. Les autorités françaises le soupçonnent d'être lié à la frange radicale du Front islamique du salut en Belgique.

Rahmani, en provenance de Paris, a dû subir un interrogatoire mené par les agents de l'immigration et ceux du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). On ne savait toujours pas hier soir s'il serait autorisé à demeurer au pays.

Selon une dépêche de l'Agence France Presse émise hier matin, Rahmani aurait obtenu un visa pour le Canada avant son départ de France. Toutefois, les autorités canadiennes ont dé-

menti hier avoir émis un visa d'entrée pour cet Algérien aux accointances intégristes.

« M. Rahmani n'a pas la permission d'entrer au Canada », a affirmé à La Presse Pam Cullum, porte-parole de l'Immigration à Ottawa.

« Nous n'avons pas émis de visa récemment pour Sara Rahmani, mais il est toujours possible qu'un visa ait quand même été émis antérieurement sans qu'on puisse le retracer tout de suite. Nous ne sommes pas tout

à fait certains », a finalement admis Mme Cullum en réaffirmant que l'entrée de Rahmani au Canada ne serait pas autorisée.

Le Canada craint, comme les autres pays occidentaux, que des intégristes musulmans liés au FIS ou à d'autres groupes extrémistes se « glissent » parmi les immigrants et les réfugiés politiques qui fuient une guerre civile larvée en Algérie.

Ottawa a déjà réduit des deux tiers les visas de visite accordés

à des Algériens depuis un an. Depuis 1993, 300 visas d'immigration ont été délivrés à des Algériens, mais un millier d'entre eux ont revendiqué le statut de réfugié depuis le début de l'an dernier.

C'est le Québec qui reçoit la majorité des nouveaux arrivants d'Algérie, près de neuf sur dix. Le bureau de Paris du gouvernement du Québec a d'ailleurs reçu depuis un an quelque 10000 demandes d'immigration.

LES MEILLEURS VÊTEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE

LES SANDALES MEPHISTO : Soignez vos pieds par ces chaudes journées d'été !



Nous sommes convaincus que les chaussures Mephisto, fabriquées en France, sont les plus confortables au monde. C'est pourquoi nous avons élargi notre gamme de sandales de cette marque. Comme toujours, elles offrent un confort sans égal grâce à leur talon amortissant, leur support orthopédique et leurs aspérités de massage acupression : tout le confort possible pour vos excursions sous les rayons ardents du soleil.

La plupart des modèles pour dames sont faits de robuste et souple nubuck (cuir véritable fini suède, mais plus résistant que le suède), tandis que les modèles pour hommes sont en solide cuir ciré.

Tilley Endurables, 158, ave. Laurier Ouest 272-7791
lun - mer 9 h - 18 h • jeu - ven 9 h - 21 h • sam 9 h - 17 h • dim midi - 17 h

GRATUIT :
emballage-cadeau.
Café et biscuits offerts
pendant votre magasinage.

MEPHISTO
Merveilleux souliers de marche.

TÉLÉPHONÉZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT
UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
POUR SERVICE EN FRANÇAIS
1-800-465-4249



GARANTIE

L'interurbain Bell

Avec l'interurbain Bell, tes mauvais numéros sont crédités c'est garanti!

Première minute créditée.



BRAULT & MARTINEAU

le meilleur choix en électronique!
Bénéficiez des conseils de nos experts et de 35 ans d'expérience.

36 MOIS GARANTIE
25" STÉRÉO

SAMSUNG
Série audio variable
Rappel du canal précédent
Fibre peigne

469\$
LIVRAISON GRATUITE

SON
ENTRÉE S-VHS
27" STÉRÉO

36 MOIS GARANTIE
699\$
LIVRAISON GRATUITE

36 MOIS GARANTIE
FST SUPER TUBE
30" STÉRÉO
BASE OPTIONNELLE

TOSHIBA 999\$
LIVRAISON GRATUITE
• 700 lignes de résolution • Filtre peigne en verre

SON
IMAGE IMAGE
46" STÉRÉO

1999\$
LIVRAISON GRATUITE

12 MOIS GARANTIE
JVC
CHAÎNE STÉRÉO
• 120 watts total
• Magnétocassette double

LIVRAISON GRATUITE!
PARTOUT AU QUÉBEC même le dimanche!

PIONEER
CHAÎNE STÉRÉO
• 200 watts total • Télécommande
• Dolby B • Haut-parleurs à 3 voies

12 MOIS GARANTIE
JVC
CHAÎNE PORTATIVE
• Syntoniseur • Magnétocassette double

12 MOIS GARANTIE
JVC
CHAÎNE STÉRÉO
• 120 watts total
• Magnétocassette double

PAYABLE dans 1 AN
499\$
JVC
CHAÎNE MIDI
• 50 watts total • Haut-parleur à 3 voies
• Magnétocassette double à auto-inversion

12 MOIS GARANTIE
SHARP
TÉLÉPHONE SANS FIL
• Composition rapide 10 numéros
• 21 jours d'autonomie • Également offert en blanc

12 MOIS GARANTIE
SHARP
MICRO-ONDES 0,9 PL.CU., 850 WATTS
• Cuisson et décongélation par ordinateur
• Fonctions «dégeler», «collations» et «réchauffage» • Plateau tournant

12 MOIS GARANTIE
SHARP
MICRO-ONDES 0,9 PL.CU., 850 WATTS
• Cuisson et décongélation par ordinateur
• Fonctions «dégeler», «collations» et «réchauffage» • Plateau tournant

PAYEZ EN MARS '96

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT

• Sans frais d'administration • Sans supplément • Sans frais caché

SUR TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN

PARTICIPEZ

GALA 35^e anniversaire

EN DIRECT DU HÉLÈNE DE CHAMPLAIN.

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN GROS LOT DE 35000\$

EN ARGENT COMPTANT OU L'UN DE CES NOMBREUX PRIX!

35 ÉCRANS GÉANTS 46" DE ZENITH
35 TÉLÉCOULEURS 13" DE SHARP
35 MICRO-ONDES DE 0,6 PL.CU. DE SAMSUNG
35 MAGNÉTOSCOPIES DE JVC
35 MATELAS ET SOMMEILERS BEAUTYSLEEP DE SIMMONS

En collaboration avec

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN CKAC 730

3 CASSETTES VHS GRATUITES

12 MOIS GARANTIE
ZENITH
MAGNÉTOSCOPE À 4 TÊTES STÉRÉO HI-FI
• Télécommande multimarque • Autonettoyage des têtes
• Programmation à l'écran

12 MOIS GARANTIE
JVC
CHAÎNE STÉRÉO
• 120 watts total
• Magnétocassette double

12 MOIS GARANTIE
SHARP
MICRO-ONDES 0,9 PL.CU., 850 WATTS
• Cuisson et décongélation par ordinateur
• Fonctions «dégeler», «collations» et «réchauffage» • Plateau tournant

VOIR RÉGLEMENTS DU CONCOURS EN MAGASIN. VALEUR TOTALE DES PRIX 143.920.00\$

CENTRE DE LIQUIDATION
6600, Place Marie
Série RS, Métro (Lacordaire est)
Tél.: 801-9400
Non disponible en C.D.L.

LAVAIL
1770, Boul. Des Laurentides
(Coin St-Martin)
Tél.: 647-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, Boul. Des Sources
(Série SS, Transcanadienne)
Tél.: 465-3572

LASALLE
1130, Dollard
(Près du Boul. De La Verendrye)
Tél.: 344-6110

LONGUEUIL
3245, Chemin Chamblay
(Coin Roberval)
Tél.: 679-1260

ST-LÉONARD
6875, Jean-Jacques est
(Près du Boul. D'Alouette)
Tél.: 254-9455

BROSSARD
8220, Boul. Taschereau
(Coin Pelletier)
Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMALES
12405, Sherbrooke est
(Près de l'Interdix)
Tél.: 440-4446

MULL
217, Montclair
(Coin St-Jacques)
Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST
4275, Boul. Bourque
(Coin Grégoire)
Tél.: (819) 562-4242

KIRKLAND
3150, Boul. St-Charles
(Série SS, Transcanadienne)
Tél.: (514) 677-9228

Quantité limitée sur certains mots. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroniques et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 mars 1996.

MasterCard VISA

PROCEDEZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Saisie de 5 419 kilos de cocaïne : sévères peine de prison à Divito père et fils

ANDRÉ CÉDILOT

■ Deux mafiosi montréalais, Pierino Divito, 58 ans, et son fils Mike, 29 ans, ont été condamnés au Nouveau-Brunswick à 18 et 12 ans de pénitencier pour l'importation de 5 419 kilos de cocaïne, la plus grosse saisie de l'histoire du Canada.

Dans un geste inattendu, les Divito, associé au clan de Vito Rizzuto, ont décidé avant-hier de se reconnaître coupables des graves accusations portées contre eux. Même que le père, Pierino, a admis devant la Cour qu'il avait trempé dans un autre projet de contrebande de 700 kilos de cocaïne avant d'être arrêté par les policiers de la GRC, le 22 février 1994!

En prononçant les sentences, le juge de la Cour provinciale de Bathurst, a dit tenir compte du fait que les prévenus avaient

passé un peu plus d'un an en détention préventive (ce qui équivaut à deux ans de prison), de sorte que les termes de leur emprisonnement équivalent à 20 et 14 ans.

Pierino Divito était le leader d'un gang qui s'appropriait à faire entrer au pays la gigantesque cargaison de cocaïne en provenance de la Colombie. La drogue avait été transportée à bord du *Eve Pacific*. Le cargo battant pavillon chypriote avait été arraisonné au large de Shelburne, en Nouvelle-Écosse.

Divito était en contact avec Pasquale Locatelli, 42 ans, considéré comme le plus gros trafiquant de drogue au monde, et son bras droit, le Français Marc François Fievet, 50 ans. Arrêtés en Espagne, les deux hommes attendent en prison leur extradition vers le Canada.

Un juge espagnol a déjà or-

donné qu'ils soient livrés aux autorités canadiennes, mais il reste à obtenir le feu vert du Parlement, à Madrid. Ce qui est normalement une simple formalité pourrait se compliquer en raison de la « guerre du flétan noir » entre le Canada et l'Espagne, avec le résultat que le gouvernement Gonzales menace d'annuler tous les traités signés entre les deux pays.

La France et l'Italie aimeraient également mettre la main au collet de Fievet et Locatelli. En 1993, ce dernier s'était évadé en hélicoptère d'une prison française, où il purgeait une peine de 20 ans pour trafic de drogue. Dans un compte de banque, la police avait saisi 52 millions de dollars US!

Un Colombien, Carlos Miguel Hernandez Rumbaut, 40 ans, est aussi recherché par la GRC pour être accusé dans le dossier de

Shelburne. Les trois hommes étaient chargés d'acheminer au Canada la drogue commandée par le groupe Divito.

Mike Divito a joué le même rôle que son père, l'ayant remplacé après qu'il eut été forcé de subir une opération à une jambe. Lors de son arrestation, Pierino Divito avait été pris d'un malaise cardiaque, de sorte que sa comparution avait été retardée d'une quinzaine de jours.

Avec l'aide d'autres membres de son clan, Pierino Divito avait aussi tenté de récupérer les 700 kilos de cocaïne que des Hells Angels et une autre faction de la mafia sicilienne de Montréal avaient largué près des côtes de Nouvelle-Écosse.

Un autre homme de confiance de Vito Rizzuto, Reynald Desjardins, purge une peine de quinze ans d'emprisonnement en rapport avec cette affaire.

Ottawa avoue avoir mal agi en déplaçant des Inuit

Presse canadienne

KANGIQUALUJUAQ

■ Le gouvernement fédéral reconnaît avoir mal agi en déplaçant des Inuit dans l'Extrême Arctique dans les années 50.

Quelles qu'aient été les raisons derrière une initiative aussi grave que ce transfert de population, et même avec les meilleures intentions du monde, on n'agirait plus de la même façon aujourd'hui, a déclaré le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin, hier.

En 1955, neuf familles inuit ont été déplacées du nord du Québec à plus de 1 000 kilomètres plus au nord, à Resolute et Grise Fiord.

A l'époque, le gouvernement fédéral avait invoqué le fait que les Inuit mouraient de faim et que la chasse était

plus facile dans le cercle polaire. Mais les Inuit devaient conclure, plus tard, qu'Ottawa avait plutôt voulu peupler le nord pour affirmer sa souveraineté sur cette région.

Dans son discours à l'assemblée annuelle de la Corporation Makivik, l'organisme qui représente les Inuit, le ministre Irwin a plaidé en faveur d'un règlement juste des griefs des Inuit déplacés d'Inukjuak.

L'an dernier, la Commission royale sur les peuples autochtones avait recommandé que le gouvernement fédéral verse une indemnisation aux familles déplacées et leur fasse des excuses officielles.

Hier, M. Irwin a promis de leur obtenir une compensation dans un avenir rapproché.

SEARS

Attendez-vous à plus



Rien que 24⁹⁹

Paire

Chaussure en cuir du Brésil

JUSQU'À DIMANCHE

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 30 MARS AU DIMANCHE 2 AVRIL 1995, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SEARS*Attendez-vous à plus*

Des prix si bas que nous les garantissons!



Maillots en coton

6⁴⁹

Ch.

Modèle Nevada^{MD} pour filles, avec poche, choix de couleurs. 8, 12, 16Short ceinturé
en denim**14⁴⁹**

Ch.

Short Nevada^{MD} pour filles. Choix de 5 couleurs. Denim de coton. 8-16.**24⁹⁹**

Paire

Chaussure d'entraînement montante pour enfants. Talon avec lumière clignotante. Pointures 9-2 pour jeunes. Dans la limite des stocks disponibles

**6⁷⁴**Paire
Sears ord. 8,99

Rabais 25%. Chaussures en toile pour enfants. Couleurs variées. Point 11-6.



En soie lavée au sable

14⁹⁹

Ch.

Chemise boutonnée en soie pour garçons. Laver à la machine. Couleurs variées. Tailles P, M, G, TG (pour 7-18).

Pantalons habillés

21⁹⁹

Ch.

Pantalons habillés à pinces pour garçons. 2 poches à l'arrière. Tailles 7-18.



Ens. 2 pièces en denim

19⁹⁹Ens.
Sears ord. 39,99

Moitié prix! Ensemble comprenant blouson à capuchon et pantalon à taille élastique au dos. En denim de coton. Tailles 4-6X.

Prix provenant du catalogue Soldes d'hiver 1995, page 46.

Maillots Looney Tunes^{MC}**6⁹⁹**

Ch.

Bon prix sur maillot pour enfants. Choix de motifs. Pour jeunes, une taille pour la plupart 8-18.

LOONEY TUNES, les personnages, les noms et les détails s'y rapportant sont des marques de commerce de Warner Bros. ©1995

Chemises à personnages de bandes dessinées et équipes pro.

Maintenant 14⁹⁹

Rabais 5\$. Modèles pour enfants, à motifs variés. P, M, G pour 8-16

Le choix peut varier selon les magasins

Pantalon-jupe... **Rien que 9⁹⁹**

Modèle en rayonne, avec taille élastique. Tailles filles 8, 12, 16.

Blousons à capuchon pour garçons, 8-18

Rien que 9⁹⁹

Ch.
Modèle à bon
prix à doublure
nylon

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 30 MARS AU DIMANCHE 2 AVRIL 1995, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS*Attendez-vous à plus*

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

On partagera les mêmes rêves.

On a beaucoup de choses à partager. Et la beauté dans tout cela, c'est qu'IKEA est l'endroit idéal pour mettre de la fantaisie dans votre chambre à coucher. Imaginez... Toute une variété de motifs et de coloris pour vos couettes, housses de couette, draps, taies d'oreiller... Toujours en pur coton, et abordable comme toujours. Alors, venez chez IKEA avant d'aller au lit. Avec tout ce qu'on a à offrir, on croit rêver.

19⁹⁵\$

SOVA. Taies d'oreillers. Pur coton. Compte de 180 fils. Standard. Lot de 2. 19,95 \$. Très grand. Lot de 2. 22,95 \$. Carrées. Lot de 2. 26,95 \$ (9 coloris).

12⁹⁵\$

SNOBB. Oreillers. Garnissage de fibres creuses siliconées. Standard. 12,95 \$. Grand 2 places. 15,95 \$. Très grand 2 places. 19,95 \$.

3⁹⁵\$

Standard.

Oreiller. Fibres de polyester. Standard. 3,95 \$.

64\$

Couette. Pur duvet d'oie blanche. Compte de 233 fils. Piquage diamants. Enveloppe pur coton écri. Bordure gansée. 1 place. 64 \$. Grand 2 places. 89 \$. Très grand 2 places. 98 \$.



PÄRLBLAD. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Bleu, rouge ou vert. 1 place. 69,95 \$. 2 places/grand 2 places. 85,95 \$. Très grand 2 places. 98,95 \$.

65⁹⁵\$

LARNA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Bleu ou jaune. 1 place. 65,95 \$. 2 places/grand 2 places. 79,95 \$. Très grand 2 places. 89,95 \$.

69⁹⁵\$

RIVINA. Couvre-lit. Pur coton. 69,95 \$.

11⁹⁵\$

SOVA. Draps. Pur coton. Compte de 180 fils. 9 coloris. Drap plat ou housse. 1 place. 11,95 \$. 2 places. 24,95 \$. Grand 2 places. 34,95 \$. Très grand 2 places. 44,95 \$.

69⁹⁵\$

SINNA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Bleu ou vert. 1 place. 69,95 \$. 2 places/grand 2 places. 85,95 \$. Très grand 2 places. 98,95 \$.

65⁹⁵\$

LARNA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Bleu ou jaune. 1 place. 65,95 \$. 2 places/grand 2 places. 79,95 \$. Très grand 2 places. 89,95 \$.

49⁹⁵\$

OXBÄR. Housse de couette et taie(s). Pur coton. 1 place. 49,95 \$. 2 places/grand 2 places. 65,95 \$. Très grand 2 places. 75,95 \$.

65⁹⁵\$

DUNLILJA. Oreillers. Blanc. Pur coton. Compte de 270 fils. Duvet d'oie blanche. Standard. 65,95 \$. Grand 2 places. 75,95 \$. Très grand 2 places. 95,95 \$.

59⁹⁵\$

NORA. Couette. Blanc. Enveloppe pur coton. 1 place. 59,95 \$. Grand 2 places. 89,95 \$. Très grand 2 places. 109 \$.

24⁹⁵\$

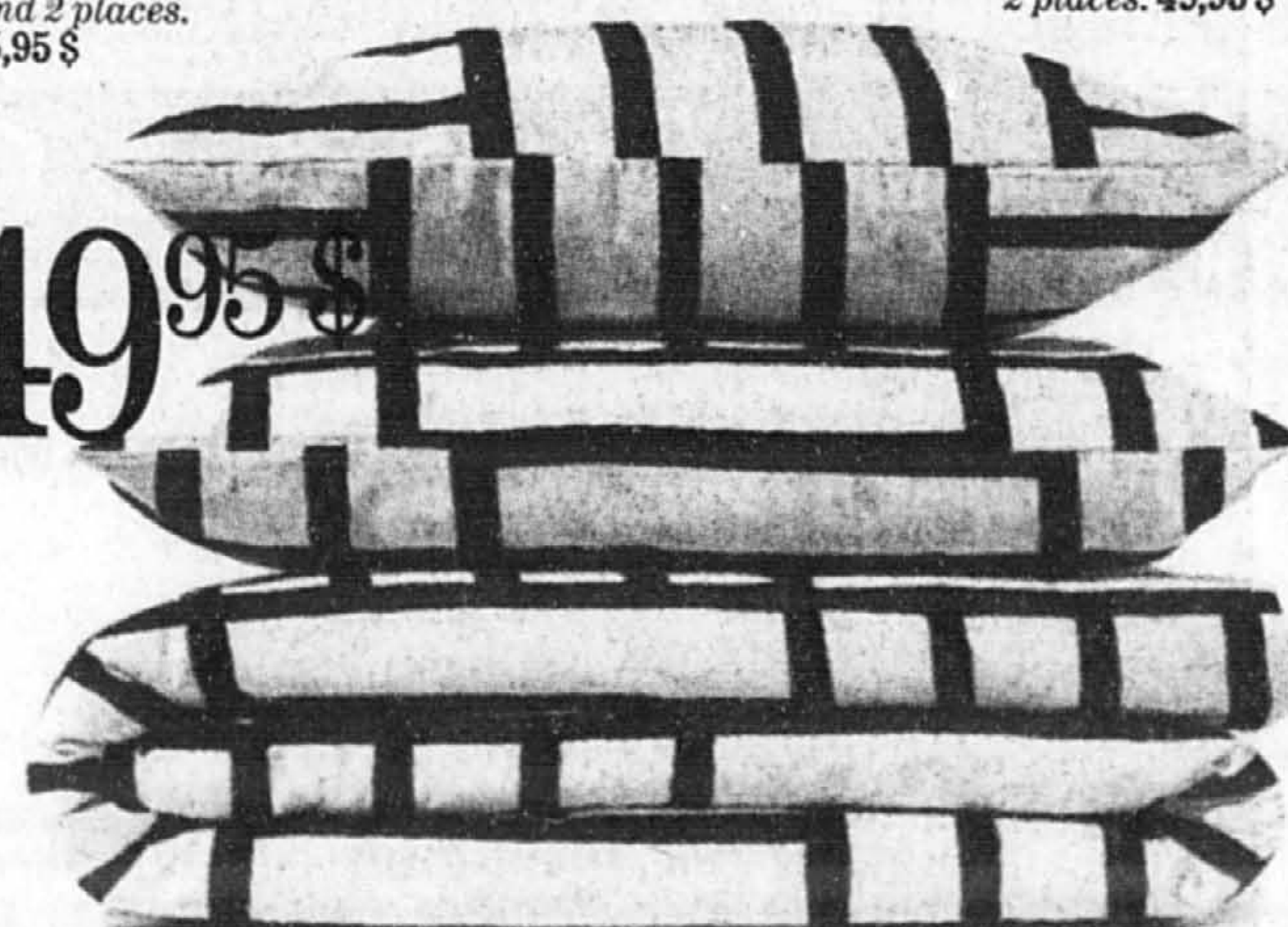
MOSSLJUNG. Housse de couette et taie(s). Pur coton. Bleu ou vert. 1 place. 24,95 \$. 2 places/grand 2 places. 34,95 \$. Très grand 2 places. 49,95 \$.

24⁹⁵\$

JANE. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Bleu ou vert pâle. 1 place. 24,95 \$. 2 places/grand 2 places. 34,95 \$. Très grand 2 places. 49,95 \$.



Faites comme chez vous.

49⁹⁵\$

PILEN. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. 1 place. 49,95 \$. 2 places/grand 2 places. 65,95 \$. Très grand 2 places. 75,95 \$.